

SIXIÈME SÉRIE — N° 14

17<sup>e</sup> Année — 16 Juillet 1912



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

## SOMMAIRE

- ANTOINE BAUMANN . . . *Sur Joseph de Maistre*  
G. DEHERME . . . . . *La Coopération.*  
PAR TOUS . . . . . *Revue des opinions, des faits et des idées.*  
REMY ANSELIN . . . . . *Notes politiques.*  
*Les Livres qui font penser : A. BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN.*

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

LA COOPÉRATION DES IDÉES. — N° 14. — 16 Juillet 1912.

# La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

---

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

---

Collections de la précédente série  
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -:- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 -:- PARIS

---

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

POUR LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir.

**Pendant l'été, — jusqu'à nouvel avis, — M. Deherme ne recevra pas le dimanche.**

---

**Aucun article publié n'est payé.**

*Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.*

---

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

# La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17<sup>e</sup> année)

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

---

ABONNEMENT ANNUEL : { 8 francs pour la France.  
10 francs pour l'Étranger.

Le N<sup>o</sup> : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

---

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfiques.

*La Coopération des Idées* tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup, qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désespéré, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

---

*La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en quatre volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.*

---

**Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.**

**Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de re-constitution sociale.**

---

Collection des meilleurs auteurs classiques

**AUGUSTE COMTE**

# **PHILOSOPHIE POSITIVE**

Résumé par **ÉMILE RIGOLAGE**

4 volumes à 0 fr. 95 ; reliés toile pleine, 1 fr. 75

I. Mathématiques-Astronomie ; — II. Physique-Chimie-Biologie ;  
III. Sociologie : temps anciens ; — IV. Sociologie : temps modernes.

*Ernest Flammarion, Éditeur, 26, rue Racine*

## **L'UNION COOPÉRATIVE**

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.  
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, PARIS

## **LE COURRIER DE LA PRESSE**

Tél. 104-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 104-50

Directeur : **A. GALLOIS**

### **RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE**

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
D'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## Sur Joseph de Maistre

---

Ses grands ouvrages sont trop connus pour que j'entreprenne de les commenter. Sa vie l'est beaucoup moins. Nombre de gens ignorent aussi qu'il a laissé une vaste correspondance et divers opuscules qui rendent singulièrement attachante sa majestueuse figure, et où il a émis des opinions bien remarquables touchant des sujets que ses livres n'abordent pas. Renseigner, sur ces deux points, ceux qui n'ont pas le loisir de lire ses œuvres complètes (1), tel est ici mon dessein. L'harmonie de la pensée et de l'existence tant privée que publique demeure toujours belle à constater chez un homme. Et quand cet homme fut un grand penseur, ses petits papiers complètent admirablement ceux de ses travaux qu'il destinait au public.

Il naquit à Chambéry, le 1<sup>er</sup> avril 1753. Son père était président du Sénat de Savoie, sorte de corps judiciaire

(1) Éditées en 14 volumes par la maison Vitte et Pérussel de Lyon.

analogue à nos parlements. Nous ne savons que peu de choses sur sa mère. Pourtant, un détail nous permet de conjecturer qu'on devait trouver en elle quelques traits de la femme supérieure. Pour endormir Joseph, encore tout jeune enfant, elle s'asseyait à côté de son lit et lui récitait des vers de Racine. Celui-ci en apprit de la sorte plusieurs centaines, avant de savoir lire, et quand il rappelait la chose plus tard, il ajoutait : « Mes oreilles, ayant bu de bonne heure cette ambroisie, n'ont jamais pu supporter la piquette. »

Il commença ses premières études à la maison et montra très tôt de grandes aptitudes à la discipline et à la soumission. Quand il jouait dans le jardin familial et que la fin de la récréation était arrivée, il suffisait à son père de se montrer sur le pas de la porte, et aussitôt cerceaux et balles tombaient des mains de l'enfant. Pour ce qui est des idées directrices qui régnaient dans la famille, on les jugera par cette anecdote : le jour où l'on apprit en Savoie l'arrêt du parlement de Paris ordonnant la dissolution de l'ordre des Jésuites, le jeune Joseph, qui avait neuf ans, jouait un peu bruyamment. Sa mère lui fit cette observation : « Ne soyez pas si gai, il est arrivé un grand malheur. » Ce fut dit sur un ton si grave, que Maistre conserva toute sa vie le souvenir de l'incident.

Quand vint le temps des études classiques, on le plaça dans un collège tenu par ces religieux. Il y fut un brillant élève et révéla une mémoire prodigieuse. On le vit, une fois, apprendre tout un chant de l'*Énéide* en vingt-quatre heures. Et, ce chant de l'*Énéide*, il pouvait encore le réciter à soixante ans.

Après sa sortie du collège, on l'envoya étudier le droit à Turin. Dans cette nouvelle phase de sa jeunesse, ses habitudes de travail et de discipline se perfectionnèrent encore. Il ne lisait jamais un livre sans en avoir référé à ses parents. Il travaillait quinze heures par jour, se livrant non à l'étude exclusive des jurisconsultes, mais encore à celle des historiens, des philosophes, des théologiens. Il lisait la plume à la main, transcrivant des morceaux entiers ou de simples notes. Les manuscrits ainsi composés étaient ensuite reliés, avec une table des matières pour chaque volume. Il pratiqua cette méthode toute sa vie, et ainsi s'expliquent les abondantes citations qu'on trouve dans ses ouvrages et qu'accompagnent toujours des références précises.

A vingt ans, il est nommé substitut de l'avocat général près le Sénat de Savoie. Vous pensez si, avec les dispositions que nous lui connaissons, le jeune substitut va prendre sa fonction au sérieux ! On nous a conservé le texte du discours qu'il eut à prononcer, l'année même de sa nomination, pour l'audience solennelle de rentrée. Son auteur s'annonce déjà comme un très noble esprit. Loin de s'enorgueillir de sa toge, il ne songe qu'à définir ses nouveaux devoirs. Il a compris que le juge a un juge dans l'opinion publique, et que l'autorité des sentences est faite, pour une grande part, de la confiance qu'inspirent ceux qui les rendent. Écoutez-le : « A Dieu ne plaise que cette espèce de magistrature qu'il (*le public*) exerce sur nos personnes devienne jamais pour nous un objet d'indifférence et de mépris. Si notre premier devoir est d'être justes, le second est de paraître tels, et, quelle que soit la rigueur de nos principes, tant

que le public a le droit de n'y pas croire, il a celui de nous mépriser. »

Cette leçon pourrait être méditée avec fruit par plusieurs magistrats contemporains. Ils pourraient aussi tirer quelque profit de cet autre passage du même discours : « Au milieu des éclats de la joie la plus tumultueuse, sachons faire remarquer le sourire de la raison. Ce caractère s'éloigne également des airs évaporés de la frivolité, et de l'embarras sauvage d'un solitaire déplacé... » A vous Rousseau ! comme cet adolescent vous fait bien la leçon ! « La décence qui nous convient est cette réserve aisée qui porte sans gêne les entraves qu'elle s'est donnée, et s'avance, d'un pas libre et ferme, jusqu'aux bornes de la convenance, sûre de s'arrêter où elle le veut, parce qu'elle le veut. » — Je prie qu'on veuille bien noter ce *sourire de la raison*. Joseph de Maistre le gardera toute sa vie. Et les lignes que je viens de transcrire, vous pourrez les relire quand vous connaîtrez cette vie. Il vous semblera que l'auteur a voulu se définir lui-même.

A trente-trois ans, notre substitut se marie. Il épouse Mlle de Morand. Vous devinez que ce ne fut pas un mariage bâclé. « Le mariage, écrit-il à un ami à ce propos, pour l'homme tant soit peu sage, se fait, comme le salut, avec crainte et tremblement. » Mais, il a bon espoir. Car « un homme, sur un million d'autres, dit-il au même confident, n'a pas le bonheur de connaître intimement et de fréquenter sans gêne, pendant sept ans, la femme qu'il doit épouser ». Or ce bonheur est le sien. Voilà une famille fondée avec toutes les garanties morales qu'on puisse rechercher. Trois enfants — un fils

et deux filles — viendront la compléter bientôt. Et sans doute, comme des peuples heureux, on n'aurait plus rien à dire d'elle, si, quelques années plus tard, les tempêtes révolutionnaires n'avaient imposé à ses membres des épreuves qu'on peut qualifier de cruelles sans la moindre emphase.

\*  
\*\*

Ces tempêtes, il faut bien dire que Maistre leur dut de voir s'éveiller en lui un génie qui n'attendait que l'étincelle électrique pour faire explosion, mais qui n'aurait peut-être pas donné toute sa mesure en des temps tout à fait calmes. Sénateur depuis 1786, le futur philosophe politique n'était pas sans trouver un peu étroite la scène dévolue à son activité. Étudier scrupuleusement de médiocres litiges, lire saint Thomas, Aristote, Bacon et *tutti quanti*, et n'avoir probablement que de rares occasions de communiquer à quelqu'un ce que lui suggéraient ces lectures, c'était un plan d'existence médiocre pour un homme de son espèce. Lui qui ne connut jamais cette hypertrophie de la vanité par où tant de romantiques, ses contemporains, nous sont insupportables, il lui arrivait de bâiller et de tenir ce propos : « Suis-je donc destiné à vivre et à mourir ici, comme une huître sur son rocher ? » Il lui fallait autre chose que la trop monotone carrière de magistrat à Chambéry. Les événements le servirent bien au delà de ses souhaits.

La Savoie, en ce temps-là, relevait, ainsi que la principauté de Piémont, du royaume de Sardaigne. Naturellement tout n'était pas irréprochable dans l'administra-

tion de la chose publique. Le comte de Maistre le voyait bien, et comme, d'autre part, des rumeurs inquiétantes arrivaient de France, ce philosophe de l'autorité, qui ne fut jamais un courtisan du despotisme, aurait voulu prévenir les révoltes qu'il pressentait, par une sage réforme des abus les plus graves.

Est-ce par ces préoccupations qu'il faut expliquer son entrée dans la franc-maçonnerie ? C'est fort possible. Le fait demeure que, comme tant d'autres, à la même époque, — comme Mozart, comme Goëthe, notamment, — il fut franc-maçon. Mais, réduit à circuler dans le péristyle extérieur de la secte, où le spectacle demeurerait insignifiant, il se désintéressa vite des choses de sa loge, et on dut lui envoyer un jour une délégation pour savoir s'il ne songeait pas à se démettre. Ajoutons que, dès l'annonce des premiers troubles qui se produisirent en France, cette loge — *la Loge réformée* de Chambéry — fut dissoute par ses membres. Le fait n'est pas dépourvu de signification. Il tend, ce me semble, à prouver que le rôle de la secte dans les menées révolutionnaires n'échappait pas à tous les regards.

L'agitation ne paraît pas avoir pris de caractère grave en Savoie, tant que Louis XVI conserva son trône. Mais, au mois de septembre 1792, le gouvernement révolutionnaire saisit le premier prétexte qui s'offrit pour faire envahir le duché par ses armées. La partie la plus turbulente de la population leur fit un accueil chaleureux et on proclama la « République des Allobroges ». Mais la famille de Maistre avait des traditions de loyauté qui ne lui permettaient pas de pactiser avec la révolution. Tandis que ses frères vont rejoindre l'armée royale en Piémont,

Joseph quitte Chambéry avec les siens et gagne la cité d'Aoste. Là il apprend qu'une proclamation du gouvernement enjoint aux émigrés de revenir, à peine de voir leurs biens confisqués. Mme de Maistre veut tenter le sauvetage de quelques portions du patrimoine familial. Elle part seule pour Chambéry. Mais son mari s'inquiète des périls auxquels elle s'expose et qui aggraveraient son état de grossesse avancée. Il la rejoint dans la capitale de la Savoie. Le procureur syndic le fait alors comparaître devant lui. Il le somme de prêter serment à la République et de verser sa part de la contribution de guerre. Le comte de Maistre refuse l'un et l'autre. « Je ne donne pas mon argent pour faire tuer mes frères qui servent leur roi », répond-il fièrement. Ordre est donné de faire une perquisition à son domicile. Les énergumènes chargés de cette besogne envahissent sa maison et s'y livrent à leurs violences coutumières. Affolée, Mme de Maistre accouche de son troisième enfant. Le comte s'enfuit à Lausanne, où sa femme vient bientôt le rejoindre avec les deux aînés de la famille, le nouveau-né ayant été remis aux soins de sa grand'mère... Voilà la vie d'exil qui commence. Maistre ne rentrera dans sa patrie que vingt-cinq ans plus tard.

\*  
\*  
\*

Arrêtons-nous un peu sur le séjour à Lausanne, qui dura quatre années. Il va fournir la matière de constatations fort intéressantes.

Une gêne bien voisine de la misère, tel allait être le lot de nos fugitifs. Le comte est informé que tous ses

biens sont confisqués. Cette ruine ne le trouble pas, et, avec un magnifique détachement, qui sent à la fois le gentilhomme et le philosophe, il accueille cette nouvelle de cette simple réflexion : « Je n'en dormirai pas moins. »

Il avait l'âme trop haute pour se répandre en gémissements sur l'étroitesse de ses ressources. Mais on a su plus tard, grâce au témoignage d'une de ses filles, qu'elles se limitaient à une somme de 3.000 francs. Une stricte économie permit au ménage de vivre là-dessus jusqu'au jour où l'on devait quitter la Suisse. Mme de Maistre faisait la cuisine ; sa fille Adèle balayait la maison ; et quant au comte, il s'en allait en ville chaque jour, un panier à la main, pour quérir le charbon nécessaire à la cuisson des aliments, montrant ainsi qu'on n'encourt nulle déchéance à se servir soi-même, ni surtout à servir les autres.

Tout de suite, il pensa que l'exil ne le dispensait pas de travailler pour la cause de son roi. Il s'employa donc à favoriser le passage de la Suisse aux Savoisiens qui s'en allaient rejoindre les armées royales de l'autre côté des Alpes. Dans le même temps, il rédigeait de chaleureux appels à ses compatriotes, et les faisait circuler sous le manteau à travers la République des Allobroges.

En voici quelques fragments, qui permettront, je pense, de se faire une idée du reste :

« Sujets fidèles de toutes les classes et de toutes les provinces, sachez être royalistes. Autrefois, c'était un instinct ; aujourd'hui, c'est une science. Serrez-vous autour du trône et ne pensez qu'à le soutenir. Si vous n'aimez le roi qu'à titre de bienfaiteur, et si vous n'avez d'autres vertus que celles

qu'on veut bien vous payer, vous êtes les derniers des hommes. Élevez-vous à des idées plus sublimes et faites tout pour l'ordre général. La majesté des souverains se compose des respects de chaque sujet.

« ... Vous ne devez pas aimer votre souverain parce qu'il est infallible, car il ne l'est pas ; ni parce qu'il aura pu répandre sur vous des bienfaits, car s'il vous avait oublié vos devoirs seraient les mêmes... Aimez votre souverain comme vous devez aimer l'ordre, avec toute la force de votre intelligence ; s'il vient à se tromper à votre égard, vengez-vous par de nouveaux services... Que vous dirais-je ? Si l'on vous avait demandé votre vie, vous l'auriez offerte sans balancer. Eh bien ! la patrie demande quelquefois des sacrifices d'un autre genre et non moins héroïques, peut-être précisément parce qu'ils n'ont rien de solennel, et qu'ils ne sont pas rendus faciles par les jouissances de l'orgueil. Aimer et servir, voilà votre rôle. Souvenez-vous en et oubliez tout le reste. Comment pourriez-vous balancer ? Vos ancêtres ont promis pour vous. »

Celui qui sera un des grands théoriciens de l'ordre se trouve déjà tout entier dans cet appel. On ne définira jamais mieux ni la fonction royale, ni les raisons qui commandent la fidélité au roi. Et notez aussi le trait final : *Vos ancêtres ont promis pour vous !* qui nous rappelle les origines féodales de la royauté, chez les peuples occidentaux.

Mais le philosophe de l'ordre ne pouvait limiter ses préoccupations aux choses de sa petite patrie. La nation française était en proie à une crise terrible et les armées d'une formidable coalition donnaient l'assaut à ses frontières. Quel spectacle pour un penseur ! Comme la secousse est bien faite pour mettre en mouvement les hautes facultés d'induction qui devaient lui faire décou-

vrir les conditions inéluctables de toute stabilité sociale ! Et, en même temps, comme la fièvre universelle va fouetter la verve de l'écrivain ! Joseph de Maistre ne résiste pas à de si pressantes sollicitations. Il va nous donner son premier livre, les *Considérations sur la France*.

Tout le monde sait que si l'auteur de cet éloquent ouvrage juge que notre société du dix-huitième siècle avait mérité par ses fautes le châtimement de la Terreur, sa sympathie pour la France éclate en maint endroit et qu'il ne cesse de croire à sa mission dans le monde. A la même date, Chateaubriand publiait son *Essai sur les révolutions*, Bonald sa *Théorie du pouvoir*, et Mme de Staël son livre intitulé *Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, où elle affirmait à nouveau sa foi dans la perfectibilité humaine. La confrontation de ces quatre traités serait, je crois, intéressante à tenter ; car il n'est rien comme les grands troubles sociaux pour faire tomber les attitudes artificielles et mettre les âmes tout à fait à nu.

Pour en revenir à Joseph de Maistre, s'il ne craignait pas de proclamer son amour pour la France, certaines convenances politiques l'empêchaient de tout dire en public. Mais il complétait sa pensée dans ses lettres privées. Or, on répétait volontiers, dans les camps de la coalition, qu'il ne s'agissait pas seulement de replacer un roi légitime sur son trône. On parlait aussi de dépouiller notre pays, de donner l'Alsace à l'Autriche, le Dauphiné à la maison de Sardaigne, de tailler un royaume pour le duc d'York dans nos provinces septentrionales. Écoutez comment notre philosophe juge ces

projets. Voici ce qu'on trouve dans une de ses lettres à son ami le comte de Beauregard :

« *Le monde politique est aussi réglé que le monde physique ; mais comme la liberté de l'homme y joue un certain rôle, nous finissons par croire qu'elle y fait tout. L'idée de détruire ou de morceler un grand empire est souvent aussi absurde que celle d'ôter une planète du système solaire. La France a toujours tenu et tiendra longtemps, suivant les apparences, un des premiers rangs dans la société des nations. D'autres nations, ou, pour mieux dire, leurs chefs, ont voulu profiter, contre toutes les règles de la morale, d'une fièvre chaude qui était venue assaillir les Français, pour se jeter sur leur pays et le partager entre eux. La Providence a dit non ; toujours elle fait bien, mais jamais plus visiblement à mon avis... Il est naturel que vous désiriez les succès de la coalition contre la France, parce que vous y voyez le bien général. Il est naturel que je ne désire ces succès que contre le jacobinisme, parce que je vois dans la destruction de la France le germe de deux siècles de massacres... »*

Voilà ce que pensait l'auteur de certaines pages célèbres sur la guerre, qu'on cite volontiers, mais pas toujours en leur donnant leur véritable sens. Vous serez, comme moi, très frappés de cette comparaison établie par Maistre entre ce qu'il nommait si heureusement *la société des nations*, et cette société d'astres qui constitue le système solaire. Supposez qu'une planète se brise en morceaux et vienne à disparaître : l'équilibre du système entier se trouverait rompu ; car il repose sur l'attraction qu'exercent les uns sur les autres les différents astres, ce qui rend le mouvement propre à chacun d'eux solidaire du mouvement et de l'existence de toutes les planètes et du soleil lui-même. L'équilibre des nations est tout

pareil. Rompez-le sur un point, il se trouve brisé partout. L'histoire politique de l'Europe, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours, pourrait le prouver amplement.

Ces vues tout à fait supérieures, Maistre ne les a pas exprimées une fois seulement et de manière toute fugitive. Dix-huit ans plus tard, alors que Bonaparte, une première fois vaincu, se trouvait à l'île d'Elbe et que les diplomates européens commençaient à préparer le congrès de Vienne, la question se posait, dans les chancelleries, de savoir si l'on n'effacerait pas de la carte d'Europe le royaume de Saxe, dont le souverain était resté fidèle jusqu'au bout à l'empereur déchu. Écrivant alors au marquis de Saint-Marsan, Maistre proteste de toutes ses forces, et il appuie ses protestations du rappel d'un événement qui donne bien la mesure exacte de sa pensée.

« Ce fut un grand et magnifique spectacle, un spectacle sublime, admirable à l'excès, et pas assez admiré peut-être, que celui qui nous fut présenté en 1782, lorsque la France, la Savoie et la Suisse vinrent mettre à la raison une petite république en convulsions, calmèrent ses impertinentes tempêtes, puis se retirèrent sans toucher à son territoire ni à son indépendance, sans égratigner ses fortifications, et sans lui donner d'autre ordre que d'être heureuse. Si l'on considère la supériorité des trois puissances réunies sur celle de Genève, et même celle de la France sur les deux autres alliées, on trouvera difficilement dans l'histoire un plus magnifique hommage rendu aux principes. »

Cet excellent patriote savoisien professait, en somme, que l'amour de la patrie implique le respect de la patrie

des autres. Il me paraît probable qu'il comprit tout ce qu'offrait d'insuffisante stabilité les remaniements territoriaux consacrés par le traité de Vienne et qu'il en mesurait les lointaines conséquences, quand il disait, au cours de sa dernière maladie : « Je meurs avec l'Europe. Je suis en bonne compagnie ».

♦♦

Revenons maintenant à Lausanne. Pendant la tourmente révolutionnaire, cette ville était devenue un des centres de l'émigration. Outre pas mal de gentilshommes français, on pouvait y rencontrer la famille Necker, avec Mme de Staël, et aussi l'abbé Raynal, et encore le jeune Benjamin Constant. On y trouvait par surcroît l'historien anglais Gibbon et le médecin Haller qui a laissé un nom illustre dans l'histoire des recherches biologiques. L'ensemble de cette société, composée d'éléments si divers, devait offrir un vif attrait pour le comte de Maistre, dont la nature si vivante devait s'accommoder assez mal de l'isolement. Tout de suite il fut très recherché. Ses *Considérations sur la France* l'avaient rendu célèbre. Il était d'une parfaite aménité, très ferme sur les principes, mais incapable de manquer d'égards à qui que ce fût, avec cela causeur très brillant, comme il est aisé de le deviner rien qu'à la lecture de ses ouvrages où vibrent, à chaque page, des accents si chaleureux. Je crois le voir dans cette petite ville suisse, allant aux provisions le matin, comme un domestique, et, l'après-midi, endossant l'habit le plus convenable de sa pauvre garde-robe, pour se rendre dans des salons où l'on ne

manquait de saluer son arrivée par des exclamations traduisant le plaisir qu'on en attendait.

De son enjouement dans le monde, de sa gaité, qui allait souvent jusqu'à se faire divertissante, nous avons plus d'un témoignage. Mais rien ne vaut, en cette matière, de faire parler le sujet lui-même. Je vais donc encore une fois puiser dans sa correspondance et aussi dans ceux de ses autres papiers qui ne furent publiés qu'après sa mort.

J'ai dit qu'il rencontrait Mme de Staël dans les salons de Lausanne. Cette conjonction d'une ardente apôtre des idées nouvelles et d'un fervent défenseur des principes d'autorité devait être, on le suppose sans peine, des plus piquantes. Voici comment Maistre la racontait, quelques années plus tard, dans une lettre à une dame qui avait connu, elle aussi, l'auteur de *Corinne*.

« C'est donc vous, madame la marquise, qui avez promené la science en jupons. Je vous en félicite, et je suis charmé que vous ayez pu, comme moi, examiner de près cette femme célèbre ou fameuse, qui aurait pu être adorable et qui n'a voulu être qu'extraordinaire. Il ne faut pas disputer des goûts ; mais, suivant le mien, elle s'est bien trompée... Je ne connais pas de tête aussi complètement pervertie ; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque. Mais *le cœur n'est pas mauvais du tout. A cet égard, on lui a fait tort.* Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout, comme vous le dites fort bien, lorsqu'elle ne cherche pas à en avoir. *N'ayant étudié ensemble ni en théologie, ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir de rire, sans cependant nous brouiller jamais.* Son père, qui vivait alors, était parent et ami de gens que j'aime de tout mon cœur, et que, pour tout au monde, je n'aurais pas voulu chagriner. Je laissai donc crier les émi-

grés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée. On me sut gré de cette modération, de manière qu'il y a toujours eu, entre cette famille et moi, paix et amitié, malgré les différences de bannières. »

Le voilà bien ce « sourire de la raison » dont parlait le jeune magistrat de Chambéry ! Je crois que ce sourire venait d'un grand fond de bonté ; car le sévère théoricien des *Soirées*, du *Pape*, des *Considérations*, se trouvait doué, lui aussi, d'un cœur excellent, et même très tendre, comme je le montrerai bientôt.

Voici un second échantillon de son enjouement.

Une personne, qui l'avait vu en Suisse et qui s'était beaucoup divertie de ses spirituelles fantaisies, lui demanda un jour d'écrire, à son intention, un certain nombre de paradoxes ; car il excellait dans ce genre de plaisanteries. Maistre céda au désir exprimé et composa cinq petites dissertations qui portent les titres suivants : *Le duel n'est point un crime. — Les femmes sont plus propres que les hommes au gouvernement des États. — La chose la plus utile aux hommes, c'est le jeu. — Le beau n'est qu'une convention et qu'une habitude. — La réputation des livres ne dépend pas de leur mérite.*

Le paradoxe sur le jeu est un des plus amusants et aussi un des plus fins. Voyez plutôt :

« Ils (*les hommes*) sont si sots, si dangereux, si vains, qu'ils ont besoin de l'habitude pour pouvoir se supporter. Imaginez, madame, je vous prie, qu'un homme aille chez un autre, et lui dise sérieusement : « Voulez-vous bien me permettre, monsieur, que je me place vis-à-vis de vous et que je vous considère pendant quelques heures ? » Cette proposition semblerait tenir de la folie. Et, si la personne à qui on

l'adresserait n'avait pas le droit de hausser les épaules ou d'envoyer promener le proposant, elle ne manquerait pas au moins d'excuses décisives pour se dispenser d'obtempérer. Elle aurait des affaires indispensables, elle serait obligée de sortir. Mais, si l'on vient à proposer un piquet ou un tric-trac, tout de suite on se dispense de ces raisons indispensables, et l'on s'assied fort bien, pour cinq ou six heures, sans songer qu'il y a des affaires dans le monde... Je dis que l'effet principal du jeu, qui le met au rang des institutions les plus précieuses, c'est qu'il force les hommes à se regarder... Lorsque je considère, dans le monde, un homme qui ne joue pas, il me semble qu'il lui manque une main pour saisir ses semblables... »

Il y en a comme cela cinq grandes pages. Je veux pourtant citer la fin :

« Supposez qu'un homme, ayant envie de se pousser dans le monde, écrive la lettre suivante à un homme influent :

« Monseigneur. — J'aurais la plus grande envie de connaître Votre Excellence; mais je vous avoue que je ne sais pas comment m'y prendre. Les moments rapides que vous accordez aux audiences ne me suffisent point : d'ailleurs je n'ai rien du tout à dire à Votre Excellence, du moins en ce moment. Je voudrais vous tenir à mon aise; je voudrais surtout vous examiner dans ces moments où l'homme, n'étant pas sur ses gardes, permet à son caractère de se dévoiler. Madame votre épouse, Monseigneur, est encore une femme bien bonne à connaître, etc... De grâce, Monseigneur, laissez-moi voir et connaître tout cela, j'espère en tirer bon parti. Accordez-moi le temps nécessaire. J'ai l'honneur d'être, etc. »

« Vous riez, madame la marquise. Eh ! mon Dieu, rien de plus simple que cette demande. On peut la faire sans la moindre difficulté, sans alarmer l'orgueil le plus pointilleux. Il suffit de se faire présenter chez l'homme en place et d'y jouer.

Je crois que la recette est connue depuis longtemps des diplomates. N'empêche que le comte de Maistre savait joliment divertir son monde. Et cela se passait à une date où il devait suffire à ses besoins et à ceux de sa famille avec moins de quatre louis par mois !... Il n'y a que les grandes natures pour dominer avec une telle aisance les soucis matériels les plus aigus. Seules aussi, elles savent, suivant l'heure et le lieu, méditer puissamment sur les problèmes les plus graves ou rire avec cette gaieté profonde qui est un si bel indice de santé morale.

\*  
\*  
\*

Après que la paix eut été signée à Tolentino (février 1797), Maistre put rejoindre son roi à Turin. Il en reçut une maigre pension de 2.000 livres. Rien de saillant ne marqua son séjour dans la capitale piémontaise. Mais ce ne fut qu'une trêve de courte durée. En novembre 1798, les troupes françaises franchissent à nouveau les Alpes. Tandis que son souverain s'enfuit à Parme d'abord, à Venise ensuite, Maistre cherche à gagner cette dernière ville avec tous les siens. Il s'était muni d'un passeport délivré au nom du roi de Prusse. Il dut le montrer plusieurs fois aux chefs des postes français, et il faillit être arrêté, parce que ses allures, fort peu prussiennes, éveillaient les soupçons. Il arriva même que sa voiture eut à essayer les coups de feu des sentinelles. Enfin, il parvint tout de même à Venise, où il resta plusieurs mois, et où il fut obligé, pour ne pas mourir de faim, de vendre ce qu'il avait pu sauver de son argenterie.

Les victoires de Souvarow amenèrent un nouveau changement dans sa situation. Il fut nommé régent de la grande chancellerie en Sardaigne, poste qui lui conférait le gouvernement de l'île entière. La fonction lui imposait une tâche bien ingrate : car, depuis que de graves revers s'étaient abattus sur la monarchie sarde, on avait un peu laissé à l'abandon l'administration de l'île, et le brigandage y sévissait trop librement. D'autre part, d'incessantes difficultés surgissaient de cette circonstance que l'Angleterre utilisait les ports de Sardaigne pour abriter et ravitailler ses vaisseaux. Enfin, Maistre, toujours si attaché à ses devoirs, plaisait peu aux ministres de Sa Majesté Sarde. Sa franchise égalait son dévouement. « Je n'ai jamais menti, pas même aux princes, ni aux femmes ; c'est tout dire ! » a-t-il déclaré un jour. Or, comme il arrive trop à ceux qui commandent, les ministres s'irritaient de ne pas trouver en lui assez d'humble souplesse, et ils se vengeaient par des tracasseries.

Pouvait-il au moins goûter, dans sa plénitude, la joie de vivre au milieu des siens, sans les voir souffrir, comme à Lausanne ou à Venise, d'un dénûment voisin de la misère ? Hélas ! même dans l'intimité de sa famille, la dureté des temps se marquait par l'absence de la dernière de ses filles, Mlle Constance, venue au monde au lendemain de la perquisition de Chambéry et qu'on n'avait pu reprendre à sa grand'mère. Et les méditations du philosophe, comme les soucis de l'homme d'État, n'étouffaient point les regrets du père. Qu'on lise la lettre suivante adressée par lui à cette enfant qu'il ne connaissait pas. Un cœur de femme ne parlerait pas mieux.

« Il faut absolument que j'aie le plaisir de t'écrire, puisque Dieu ne veut pas me donner celui de te voir. Peut-être tu ne sauras pas me lire couramment ; mais tu ne manqueras pas de gens qui t'aideront à lire l'écriture de ton vieux papa... Comment est-il donc possible que je ne te connaisse pas encore, que tes jolis petits bras ne se soient pas jetés autour de mon cou, que les miens ne t'aient pas mise sur mes genoux pour t'embrasser à mon aise ? Je ne puis me consoler d'être si loin de toi. Je pense continuellement à toi, et, pour y penser avec plus de plaisir, j'ai fabriqué dans ma tête une petite figure espiègle qui me semble être ma Constance. Elle a bien quelquefois certaines petites fantaisies ; mais tout cela n'est rien ; je sens qu'elles ne durent pas... »

Nous avons découvert un Maistre homme d'esprit, le voilà qui se révèle plein de tendresse. Décidément, c'est une nature bien complète. Et je pourrais multiplier abondamment les citations du genre de celle-ci.

Mais un tel père devait se préoccuper de l'éducation des siens. Mlle Constance a beau n'avoir que dix ans, il aborde le problème, et avec quel doigté !...

« Je suis bien aise, ajoute-t-il dans la même lettre, de savoir que tu aimes beaucoup la lecture et que tu sais ton *Télémaque* sur le bout du doigt ; je voudrais bien parler avec toi de la grotte de Calypso et de la nymphe Eucharis, que j'aime bien, mais cependant pas autant que toi. Je voudrais aussi te demander si tu n'as point eu peur, quand tu as vu Mentor jeter ce pauvre Télémaque dans l'eau, tête première, pour l'empêcher de perdre son temps. Ah ! jamais ta tante Nancy n'aurait fait un coup de cette sorte. »

Puisque je suis sur le terrain de l'éducation, je franchirai quelques années, sauf à revenir ensuite sur mes pas, pour citer des lettres où se trouvent traitée la ques-

tion si actuelle de savoir ce qu'il convient d'apprendre aux jeunes filles. Ces lettres furent écrites de Saint-Pétersbourg. La première est adressée à Mlle Adèle, l'aînée des filles du comte de Maistre. Il est à présumer que cette jeune personne, en qui on avait cultivé les goûts sérieux et qui se trouvait avoir pour père un écrivain de grande envergure, s'était prise d'une belle passion pour l'étude. Qui sait ? Peut-être bien que, dans sa jeune tête, certaines visées ambitieuses s'étaient fait jour. La réputation de Mme de Staël devait empêcher bien des femmes de dormir. Pourquoi, à une femme devenue l'apôtre éloquent des idées nouvelles, n'en opposerait-on pas une autre qui prêcherait l'amour de la religion et le respect de l'autorité ?

Je me garderais bien d'affirmer que Mlle Adèle ait eu des visées si hautes. Il suffisait qu'on pût le craindre. Son père, en tout cas, paraît bien avoir voulu y couper court tout de suite. Ce fut de sa meilleure plume qu'il traça la leçon qui suit. Bien que ce soit un peu long, il faut tout citer :

« Voici, je crois, ma très chère enfant, le premier sermon que je t'aurai adressé de ma vie (*Adèle avait environ quinze ans*); et encore il te fait honneur, puisqu'il ne roulera guère que sur l'excès du bien. Je suis enchanté de ton goût pour la lecture, et, jusqu'à présent, je n'avais pas fait grande attention au dégoût qui en résulte pour les ouvrages de ton sexe. Mais, comme tu as déjà bâti d'assez bons fondements, et que je crains que tu ne sois entraînée trop loin, je veux te dire ma pensée sur ce point important, d'autant plus que, par certaines choses qui me sont revenues par ricochet, je vois que certaines gens commencent à raisonner sur tes goûts.

« Tu as probablement lu dans la Bible, ma chère Adèle :

« La femme forte entreprend les ouvrages les plus pénibles, « et ses doigts ont pris le fuseau. » Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : « La femme forte file, « se cache, obéit et se tait. » Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes : c'est celle de Molière qui a fait une comédie intitulée *les Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules, eût traité ce sujet, s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est, en effet, ridicule ? Le plus grand défaut, pour une femme, c'est d'être un homme. Pour écarter jusqu'à l'idée de cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon et à Molière ; ce trio est infaillible... »

(Qu'on remarque bien la suite : Maistre précise nettement sa pensée.)

« ...Garde-toi d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien ; *ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle*, et c'est beaucoup. Il y a, d'ailleurs, dans ce genre d'occupation une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle « lit Klopstock et le Tasse ? » Et, lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune « demoiselle coud à merveille ? » Partant, ma fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une jolie quenouille, un joli fuseau. Mouille délicatement le bout de ton doigt et puis *prrrr !* et tu me diras comment les choses tournent. »

Adèle de Maistre paraît avoir assez bien compris la leçon et s'être soumise aux sages conseils de son père. Mais ces conseils s'adressaient tout pareillement à sa sœur Constance. Or de ce côté il y eut vive résistance. Une véritable discussion s'engage. Maistre est obligé d'insister et d'abandonner la méthode des ménagements

pour vaincre l'obstination de sa correspondante. Voyez, plutôt :

« Voltaire a dit, à ce que tu me dis,... que « les femmes « sont capables de faire tout ce que font les hommes ». C'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'*Illiade*, ni l'*Énéide*, etc. ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus grand dans le monde, un honnête homme et une honnête femme... Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au petit danger de déplaire aux hommes et aux femmes, pas davantage : aux hommes qui ne veulent pas être égalés par les femmes ; et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. »

Voyez-vous le grave et un peu hautain auteur du *Pape* se mettant en frais pour démontrer que la femme a le devoir de plaire ! Et il va jusqu'à friser le ton de la rudesse, afin que la leçon porte plus de profit ! J'imagine que Mlle Constance pleura un peu à la lecture de l'épître. Elle dut aussi pleurer un peu en y répondant, et le tendre père, s'en étant aperçu, s'empressa de sécher les larmes en remettant les choses au point, ainsi qu'on va voir :

« Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, « d'où vient qu'elles « sont condamnées à la médiocrité » ? Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la

médiocrité ; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime féminin. *Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent...* L'erreur de certaines femmes est de s'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux... Comme tu te trompes, en me parlant « du mérite un peu vulgaire de faire des enfants » ! Faire des enfants, ce n'est que de la peine ; mais le grand honneur, c'est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligations à ta mère, si elle avait composé des romans au lieu de faire ton frère ? Mais faire ton frère, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans un berceau ; c'est en faire un brave jeune homme qui croit en Dieu et qui n'a pas peur du canon.

«... Voilà le grand accouchement qui n'a pas été maudit comme l'autre. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer. Je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs. Mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. »

Avec ce splendide bon sens qui est peut-être sa principale caractéristique, Joseph de Maistre définit dans les lignes ci-dessus le rôle de l'activité féminine, qui est de pourvoir à l'éducation des enfants. Pour cette tâche, qui apparaît, somme toute, comme la base d'un perfectionnement de notre espèce, la femme a des ressources dont l'homme ne trouve pas l'équivalent en lui-même. Tandis qu'il cède trop à la tentation de procéder par voie autoritaire, la femme, douée d'une perspicacité psychologique bien plus aiguë, sait modifier les mouvements de l'âme de ses enfants, sans même qu'ils s'en aperçoivent, et sans recourir à ces pressions trop énergiques d'où résulte

tent parfois des brisures irréparables. Et, notez-le, c'est, encore une fois, au nom des principes éternels de l'ordre que parle notre philosophe : « Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. » Les règles de l'ordre sont au fond les mêmes, qu'il s'agisse de la famille, de « la société des nations », ou des éléments qui forment une cité. Tous les maux immenses dont souffre présentement notre pays viennent de ce que personne n'y est à sa place.

..

Le comte de Maistre quitta son poste de Sardaigne en 1802. Son roi l'envoyait à Saint-Pétersbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire. Était-ce une sorte d'exil ayant pour cause l'hostilité des courtisans que devait offusquer sa supériorité ? Ou bien Sa Majesté Sarde, dépouillée du Piémont et de la Savoie, avait-elle compris que, bien plus loyal que le gouvernement britannique, l'empereur de Russie offrait le seul point de résistance solide auquel on pût s'appuyer, dans cette Europe où les armées de Bonaparte balayaient tout sur leur passage ? Il existe des raisons en faveur des deux hypothèses. Mais la question ne me semble point aisée à résoudre et je n'entrerai point dans son examen.

Toujours empressé à remplir son devoir, Maistre partit, laissant, cette fois, toute sa famille, qui ne devait le rejoindre en Russie que douze ans plus tard. Il traversa toute l'Europe dans une méchante voiture qui faillit l'abandonner en route. Durant le voyage, ses

maigres ressources l'obligèrent à se nourrir exclusivement d'aliments secs, régime dont il faillit tomber malade. Son énergie triompha de tout. Elle ne devait jamais lui manquer au milieu des difficultés nouvelles qui l'attendaient.

Ces difficultés étaient d'abord d'ordre matériel. Très appauvri, le gouvernement sardé ne lui servait qu'un traitement de 20.000 francs (l'ambassadeur de France en recevait 500.000). Sur cette somme, il lui fallait envoyer l'indispensable à sa famille, payer les frais de poste de ses dépêches diplomatiques, ce qui était une dépense fort lourde en ce temps-là, et faire une figure convenable au milieu des brillantes relations que lui valait sa mission diplomatique. Il connut la gêne, cette gêne terrible qu'on est obligé de dissimuler avec le plus grand soin. Quoiqu'il eût un sentiment trop vif de sa dignité personnelle pour se répandre en gémissements, il s'en est ouvert une fois, dans sa correspondance avec son frère Xavier. Voici ce que nous y lisons :

« Ce que je puis te dire, en général (car il ne m'appartient pas de tout dire), c'est qu'il n'y a peut-être rien de plus extraordinaire que ma situation et la figure que je fais. Voici le second hiver que je passe sans pelisse ; c'est précisément comme de n'avoir pas de chemise à Cagliari. Au sortir de la cour ou de chez le chancelier de l'empire, au milieu de toute la pompe asiatique, un fort vilain laquais me jette sur les épaules un manteau de boutique. Le service d'un seul laquais étant réputé impossible ici à raison du climat et de la fatigue, pour en avoir un second, j'ai pris un voleur qui allait tomber dans les mains de la justice : je lui ai proposé de devenir honnête homme à l'abri de mon privilège de ministre. Depuis quelques mois cela va. Le traiteur qui me nourrissait ayant

changé d'habitation, je ne puis l'atteindre ; j'ai pris le parti de partager la soupe de mon valet de chambre. »

Il souffre surtout de sentir les siens à l'autre bout du monde, et, au milieu des fêtes où il est bien obligé de se montrer, son cœur se serre à la pensée de son isolement.

« Que veux-tu que je fasse, écrit-il à sa fille Adèle, depuis sept heures du soir jusqu'à neuf heures du matin, chez cette noble dame qui m'invite au bal, divisé par un petit souper de quatre cents couverts ? Je traîne ma tristesse sur l'acajou, d'une chambre à l'autre. Je n'entends pas la musique. Au milieu des diamants, des perles, des jaspes, du vermeil et du cristal de roche, je ne vois rien, sinon que je ne vous vois pas. »

Extrayons encore ce passage d'une lettre au comte Déodati :

« Je me suis vu successivement frapper en Savoie, en Suisse, en Piémont, à Venise et enfin en Russie. La journée de Friedland ne m'a plus rien laissé. Patrie, famille, souverain même, suivant les présages tout est perdu. Maintenant, que voulez-vous que je devienne ? La fortune est femme : elle n'aime que les jeunes gens. Elle sait que j'ai cinquante-trois ans. Quelle apparence qu'elle veuille m'épouser ?... Au reste, ne croyez pas que je sois couché à terre... Il n'y a que deux maux bien réels dans le monde : le remords et la maladie ; le reste est idéal. Je me porte bien, je ne me repens de rien, je puis donc me tenir debout ; s'il fallait recommencer, je ne changerais pas de conduite. Ce qu'il y a de plus amer pour moi, c'est de me voir séparé d'une famille chérie, sans aucun moyen de l'approcher de moi ou d'aller à elle. *Dans cette situation, l'étude est pour moi ce que l'opium est pour les Orientaux : elle m'étourdit, avec autant d'effet et moins de danger.* »

Ses travaux ne consistaient pas seulement à poursuivre ses immenses lectures, et à en extraire de volumineux cahiers de notes. Ce fut à Saint-Pétersbourg qu'il composa tous ses grands ouvrages autres que les *Considérations*. Mais il attendit la fin de son exil pour les publier.

\*  
\*\*

A l'exiguïté de ses ressources, au chagrin d'être séparé de sa famille, venaient s'ajouter d'autres soucis. Il avait pris à cœur ses fonctions de représentant d'un souverain dépouillé et oublié. Il voulait être la protestation vivante contre l'indifférence des grandes cours d'Europe. Or, dans ce rôle ingrat, il se voyait mal soutenu par celui-là même dont il soutenait les intérêts. Ses conseils étaient mal accueillis. On lui reprochait certaines initiatives, pour lesquelles il ne pouvait songer à se munir d'autorisation préalable. Sa situation était celle du serviteur zélé et intelligent qui défend son maître et se voit désavoué par lui.

Pour faire figure convenable dans une cour où les moindres personnages portaient des grades ou des titres fort élevés, le comte Maistre, dont le comté ne correspondait à aucune terre, aurait voulu un titre en Sardaigne. Il aurait voulu aussi un grade lui permettant de porter un uniforme suffisamment chamarré. Il dut réclamer pendant quatre ans et parler de démission pour obtenir la croix de saint Maurice et Lazare, qui lui donnait droit à l'uniforme vert des membres de cet ordre.

Pourtant, il pouvait écrire à son frère Xavier : « Je ne

vois point que je sois méprisé, au contraire ». C'est que, même sans titre et sans habit brodé, il avait son prestige personnel, qui ne passait pas longtemps inaperçu. En Russie, comme à Lausanne, on eut vite fait de l'apprécier à sa valeur. Il fut recherché des plus grands personnages auxquels il en imposait par l'ampleur et la sûreté de ses jugements, en même temps qu'il les charmaient par sa verve inépuisable et par son élégante courtoisie, qui devait à sa parfaite maîtrise de lui-même de ne jamais se laisser prendre en défaut.

Je ne saurais suivre ici tout ce qu'il tenta pour la défense d'une cause politique à laquelle personne ne s'intéressait. Le certain, c'est que ses efforts ne furent pas perdus. Ainsi nous le voyons obtenir du tsar une pension de 37.000 roubles pour le roi de Sardaigne. On peut même se demander si ses chaleureux plaidoyers pour sa patrie détruite ne contribuèrent pas indirectement à faire rendre à ce roi toutes ses anciennes possessions, comme le décida le Congrès de Vienne.

Quoi qu'il en soit, si son infatigable dévouement ne lui valut guère la reconnaissance de son maître, l'empereur Alexandre en fut frappé et il entreprit de récompenser l'homme qui donnait de si salutaires exemples. Les traits marqués de sa bienveillance envers le comte de Maistre valent d'être connus.

Xavier de Maistre, ancien officier dans l'armée de Souvarow, s'était réfugié à Moscou, et il y gagnait son pain en faisant des tableaux. Le tsar, ayant eu connaissance de la chose, le réunit à son frère en le nommant directeur de la bibliothèque et du musée de la Marine à Saint-Pétersbourg. Joseph ayant remercié l'empereur,

celui-ci répondit aux remerciements par une lettre autographe ainsi conçue : « J'ai lu avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite, à la suite de l'emploi que j'ai confié à votre frère. Il m'a été agréable d'avoir pu, par ce que j'ai fait pour lui, vous donner aussi une preuve de mes dispositions à votre égard. *Le dévouement sans borne avec lequel vous servez Sa Majesté Sarde est un titre à mon estime particulière, dont j'aime à vous réitérer ici le témoignage certain.* — Signé : Alexandre. »

En 1806, son fils Rodolphe, qui était resté en Italie et qui venait d'atteindre sa seizième année, se voit menacé par la conscription. Pour y échapper, il vient rejoindre son père en Russie. Alexandre se préoccupe de lui faire une situation et le nomme cornette dans le régiment des chevaliers gardes, sans lui imposer aucun stage préalable.

Enfin, en 1812, le tsar, de plus en plus frappé de la haute valeur du ministre sarde, l'appelle au poste de conseiller secret et recourt à ses avis pour les affaires intérieures de l'empire. Toutefois, l'acceptation de cette fonction n'ayant pas été approuvée à Cagliari, le comte de Maistre dut finalement décliner le grand honneur qu'on lui faisait.

..

De son poste diplomatique, notre philosophe fut témoin de l'extraordinaire fortune de Napoléon et des bouleversements qu'il faisait subir à l'Europe. Celui qui aimait à s'exprimer sur *la société des nations* dans les termes que j'ai rapportés, ne pouvait voir, dans l'illustre Corse, autre chose qu'un fléau public. Aussi,

quand il avait à parler de lui, le comparait-il à Tamerlan, à Gengis-Khan. Il l'appelait encore *dæmonium meridianum*. Mais ce qui demeure bien remarquable, c'est qu'il ne cessa de prédire la fragilité de ses triomphes, et l'effondrement assez prochain de l'homme et de son œuvre. Sa connaissance de l'histoire lui avait révélé quelques-unes des grandes lois de la science sociale. Qu'on en juge par la lettre suivante écrite en 1804, au moment où Napoléon venait de se faire couronner empereur des Français, et s'annonçait comme fondateur d'une dynastie nouvelle :

« La politique est comme la physique, il n'y en a qu'une bonne : c'est l'expérimentale. Je dis donc : ouvrez l'histoire et montrez-moi un simple particulier qui soit monté subitement au rang suprême et qui ait commencé une dynastie royale. Cela ne s'est jamais vu. Donc, je suis fondé à croire que la chose est impossible. Autrement, comment serait-il possible que, parmi les chances infinies des événements politiques, celle-là ne se fût jamais présentée ? Charlemagne était Pépin, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus grand en Europe. Il touchait au trône, et la force seule des choses l'y avait placé. Hugues Capet, qui remplaça à son tour les Carolingiens, était duc de Paris, premier pair de France, fils de Hugues le Grand, et son origine se perdait dans les siècles. Les Stuarts furent renversés par un autre prince, et leur sang même ne quitta le trône, puisque la reine Anne était Stuart. Enfin, ces familles étaient, pour ainsi dire, mûres pour la royauté. Mais voyez Cromwell, qui était dans le cas de Bonaparte : sa race n'a pas tenu. « C'est parce que son fils ne voulait pas régner ! » disent les bonnes gens. *O bella !...* Je me crois donc bien fondé à croire que la commission de Bonaparte est de rétablir la monarchie et d'ouvrir tous les yeux en irritant à la fois les royalistes et les jacobins ; après quoi il disparaîtra, lui et sa race. Quant à l'époque, il serait téméraire de

conjecturer. Tout homme sage doit dire : *Nescio diem neque horam.* »

Maistre renouvela sa prédiction à maintes reprises. On avait beau se moquer de lui — et certains ne s'en faisaient pas faute — il tenait ferme contre les sceptiques aussi bien que contre les désespérés. « Jusqu'à présent, la bête a prévalu, écrivait-il en 1805. Toute la terre la suit et l'adore. Elle a bien une dizaine de têtes et autant de diadèmes, en tout comptant. Je ne sais quand elle sera jetée à l'abîme. Pour moi, je ne puis renoncer à l'espérance de lui voir faire le saut ; je me réjouis, en calculant mon âge, de pouvoir, selon les apparences, mourir avant que cette opinion soit devenue tout à fait ridicule. » Il avait alors cinquante et un ans.

On pense si la révolte de l'Espagne lui causa de la joie. Je rappelle que le roi Charles IV et son fils Ferdinand, pressés par Napoléon, avaient abdiqués en sa faveur, mais que la nation espagnole n'accepta point ce marché. L'événement inspira les considérations suivantes au ministre de Sardaigne :

« Tous les yeux sont ouverts sur l'Espagne. Il y a bien longtemps qu'un plus grand spectacle n'a été donné aux hommes... Nous allons voir un des plus grands et des plus singuliers spectacles qu'on ait jamais vus : une grande et auguste nation, accoutumée à la monarchie, constituée par la force des circonstances en République, et agissant toujours au nom d'un roi nominal... *La cause du genre humain se décide aujourd'hui en Espagne*, et tous les yeux doivent se tourner vers cette nation. Elle n'a pas voulu souffrir un illustre usurpateur, au moment où elle souffrait tout de ses maîtres. Voilà le mot que l'histoire écrira en lettres d'or. »

Vers le même temps, il y avait au lycée de Montpellier un jeune élève qui fut puni du cachot pour avoir bruyamment applaudi à la résistance du peuple espagnol. Cet élève s'appelait Auguste Comte. Plus tard, ayant mené à terme ses immortels travaux, il qualifiait d' « orgie militaire », ce que d'autres nomment « l'épopée impériale ».

\*  
\*\*

La mission du comte de Maistre ne prit fin qu'en 1817. Mais les dernières années de son séjour en Russie furent attristées par une certaine méfiance de la cour à son égard. La cause en fut non politique, mais religieuse. Le catholicisme romain faisait des progrès dans l'empire du tsar. Des conversions éclatantes s'étaient produites parmi les membres de la haute société, au nombre desquelles je signalerai celle de Mme Swetchine. Maistre passait pour n'être pas étranger à ce mouvement, dont prit ombrage le premier ministre, prince Galitzine. Comme beaucoup de Russes, celui-ci ne séparait pas la question religieuse de la question nationale, et il témoigna ses sentiments, en faisant fermer les collèges des Jésuites. En même temps, le ministre de Sa Majesté Sarde se voyait accueilli avec froideur, dans les milieux où on lui manifestait jadis de chaudes sympathies. Bien que son zèle religieux n'eût jamais dépassé les bornes que lui imposait sa situation, bien que l'empereur, avec lequel il eut une explication là-dessus, lui eût assuré que sa bienveillance lui demeurait personnellement acquise, il préféra demander son rappel et il l'obtint.

Quand il partit, le tsar lui fit cadeau d'un coffret

artistique de 20.000 francs et offrit divers présents à sa femme et à ses filles. De plus, par une faveur insigne, il mit à sa disposition et à ses ordres un des vaisseaux qui se rendaient en France pour rapatrier les soldats russes.

Maistre rentra par Cherbourg. Il fit un court séjour à Paris, où il fut reçu par Louis XVIII et par la duchesse d'Angoulême ; mais où il eut le regret de ne pouvoir rencontrer Bonald, avec lequel il entretenait des relations épistolaires. Paris l'enchantait et il paraît y avoir été beaucoup fêté ; car il ne tarissait pas en éloges sur « l'atmosphère séduisante de cette ville ».

A Turin, il fut nommé chef de la grande chancellerie, avec le rang de ministre d'État. Il se hâta de publier ses grands ouvrages, parce qu'il sentait sa santé atteinte. Il mourut en 1821, à l'âge de soixante-sept ans.

\*  
\*  
\*

Auguste Comte se plaisait à dire qu'il avait eu deux pères spirituels, Condorcet et Joseph de Maistre. Il a mis le traité *Du Pape* dans sa « bibliothèque positiviste ». On trouve, en effet, dans cet ouvrage, abstraction faite des arguments d'ordre théologique, une foule de raisons purement humaines pour justifier, dans les sociétés issues de la civilisation catholique et féodale, la définitive séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. De cette séparation, Comte a fait une des bases essentielles de sa sociologie, et c'est pourquoi il tenait son prédécesseur en si haute estime.

On a pu voir, au cours de cet article, que l'illustre

Savoisien avait devancé sur d'autres points encore le fondateur du positivisme. En particulier, sur *la société des nations*, il pensait exactement ce que devait penser le génial enfant de Montpellier. On ne peut que regretter que, au lieu de s'acharner à démolir en deux volumes la philosophie de Bacon, Maistre n'ait pas pris le temps de nous donner un traité sur la question. Le ferme catholique qu'il fut toujours y aurait certainement fait intervenir les vues de la Providence divine. Mais cette Providence, qu'était-ce à ses yeux, sinon l'incarnation de l'ordre ? Dépouillées de leurs origines surnaturelles, les nécessités de l'ordre n'en demeurent pas moins pour nous ce qu'elles étaient pour lui, et ce n'est pas dans le domaine international que leurs violations sont le moins grosses de catastrophes :

Que les catholiques relisent Joseph de Maistre. Ses conceptions les aideront à se garer de maints sophismes sournois, auxquels beaucoup trop d'entre eux inclinent à se laisser prendre. Nous, les positivistes, nous honorerons toujours ce noble penseur, dont le cœur avait tant de délicatesse, dont la conduite fut toujours exempte de défaillance, et c'est avec un respect ému que nous apporterons une gerbe de fleurs aux pieds de son effigie, chaque fois que nous aurons à commémorer son œuvre si saine, si forte et si sincère.

ANTOINE BAUMANN.

ON agit peu quand on dépasse trop.

AUGUSTE COMTE.

## LA COOPÉRATION

---

S'appliquant aisément à toutes les activités économiques, la coopération prend toutes les formes. Il y a des sociétés coopératives de production, industrielle et commerciale, de constructions et d'habitations, de voyages, de vacances, médicales, de crédit, de placement, de consommation, voire artistiques et intellectuelles.

Les caisses rurales, qui, sous le nom de leur fondateur Raiffeisen, ont pris un développement considérable en Allemagne et dont 3.000 fonctionnent en France, sont le meilleur type de la coopération de crédit. Les puissants syndicats agricoles sont à la fois des coopératives de production, de consommation et de crédit. De par la volonté de Mme Boucicaut, les grands magasins du *Bon Marché* sont en quelque sorte une coopérative commerciale. Il y a les assurances mutuelles. La Comédie-Française est une société de production artistique. Elle n'en va pas mieux pour cela, d'ailleurs. Les défuntes Universités populaires s'efforcèrent de réaliser la coopération des idées. Leur fondateur, qui est mon meilleur ami, comme dirait Jules Lemaître, m'a confié qu'il se proposait d'en faire des mutualités d'éducation sociale.

Il y aurait une étude à consacrer à chacune de ces formes de coopération. Pour cette fois, je me bornerai à la société de consommation, qui est la plus parfaite, la

plus féconde et celle dont toutes les autres devraient dépendre. C'est aussi la plus importante à tous égards et la plus répandue.

\*  
\*\*

La Russie compte 4.000 sociétés de consommation, avec 1.500.000 membres qui se répartissent pour 70 millions de francs de marchandises. La Hongrie a 671 sociétés qui font 10 millions de francs d'affaires avec 85.000 membres. La Pologne a 680 sociétés, auxquelles 85.000 coopérateurs achètent pour 39 millions de francs. L'Autriche a 450 sociétés seulement, mais avec 200.000 membres qui achètent pour 100 millions de francs. L'Espagne compte 182 sociétés avec 29.000 membres, la Hollande 138 avec 50.000 membres. Le Japon lui-même s'y essaye. La petite Finlande a 500 sociétés, qui, pour 100.000 membres, font 55 millions de francs d'affaires par an. La Suède, la Norvège ne sont pas étrangères au mouvement. Le Danemark a 1.300 sociétés pour 100.000 membres et 70 millions de francs d'affaires. L'Italie compte actuellement 1.430 sociétés qui, paraît-il, font 180 millions de francs de vente et groupent 365.000 membres. En Belgique, socialistes et catholiques ont fondé de nombreuses coopératives, surtout pour la boulangerie. Les socialistes seuls en ont 162, comprenant 127.000 membres et faisant 34 millions de francs d'affaires par an. La ruche qu'est le *Vooruit* de Gand, fondé et dirigé par l'ouvrier Anseele, et le palais qu'est la Maison du peuple de Bruxelles sont bien connus.

L'Allemagne a 2.300 sociétés qui vendent pour

500 millions de francs à 1.500.000 coopérateurs. Une seule société de Hambourg, *la Production*, est représentée par 42.000 membres et 13 millions de francs d'affaires. Cette société vise à produire elle-même tout ce dont elle a besoin. Elle a déjà installé boulangerie, boucherie, confiserie, buanderie, menuiserie, ferblanterie, fabrique d'eau gazeuse et construit pour ses membres plus de 500 logements hygiéniques. Le magasin de gros de Hambourg, qui fournit aux sociétés locales, fait de 90 à 100 millions de francs d'affaires par an.

En 1897, la Suisse comptait seulement 71 sociétés faisant 22 millions de francs de ventes et groupant 53.000 membres. En 1910, elle chiffrait 311 sociétés, 100 millions de francs et 212.000 coopérateurs.

Mais c'est l'Angleterre qui tient la tête. Elle n'a pourtant que 1.430 sociétés; mais ces sociétés groupent 2.500.000 membres et effectuent pour 1 milliard 800 millions de francs de répartitions. Les deux Wholesales (magasins de gros) font, celle de Manchester, pour 647 millions, et celle de Glasgow, pour 188 millions de francs d'affaires avec leurs sociétés adhérentes. Elles ont une flotte de huit gros navires, un journal, *The Co-operative News*, qui tire à 80.000 exemplaires, et une banque dont les opérations se chiffrent annuellement par plus de 2 milliards de francs. Les sociétés anglaises ne négligent point la production, même agricole, dont l'ensemble dépasse 415 millions de francs. La coopération anglaise occupe 69.000 employés pour la vente et 50.000 ouvriers pour la production. Elle consacre 2.300.000 francs par an à l'éducation, 1.450.000 francs à l'assistance charitable, et verse 260.000 francs pour l'or-

ganisme central, *l'Union coopérative*. Durant ces dix dernières années seulement, l'accroissement d'affaires pour les Wholesales a été de 50 à 80 p. 100. Et le point de départ fut, en 1844, la fondation des *Équitables Pionniers de Rochdale*, — quelques ouvriers qui réunirent leurs misérables économies pour acheter, en commun, leurs aliments.

\*  
\*\*

C'est en France que les sociétés de consommation sont le plus nombreuses. Mais cela ne veut pas dire que la coopération y ait plus de puissance. Au contraire. La moyenne d'achat annuel, qui est chez les Suisses de 472 francs par sociétaire et chez les Anglais de 720 francs, n'est que de 327 francs chez nous, pas même 1 franc par jour. De plus, en général, nos sociétés sont mal gérées, divisées, dans une situation précaire.

Une terre fertile, un ciel clément, une civilisation raffinée, un bien-être largement répandu nous rendent moins sensibles les souffrances et les menaces du désordre individualiste. Aussi nous laissons-nous gagner par le mal sans y prendre garde, en ne doutant pas qu'il soit le progrès même.

Le vice principal de la coopération française, c'est celui qui dissout notre société politique : le parlementarisme. Et les mêmes conséquences s'ensuivent : désordre, incompétence, irresponsabilité, corruption.

On commence à s'en apercevoir, d'ailleurs. Et ce ne serait pas un des moindres bienfaits de la coopération, si elle enseignait aux prolétaires français les conditions

de la vie sociale et que le progrès ne saurait être que le développement de l'ordre.

Dans le journal de *l'Union coopérative*, le secrétaire général du Comité central et de la Coopérative de gros, M. Daudé-Bancel, écrivait dernièrement :

« Si les administrateurs et les employés gèrent les coopératives avec nonchalance et sans responsabilité; si ces hommes ne sont pas compétents; s'ils ne sont pas réellement et profondément dévoués à l'œuvre commune, nos coopératives tournent mal et finissent même par disparaître lamentablement. C'est le défaut capital des organisations démocratiques, où l'on part généralement d'un principe éminemment faux, à savoir que trente-six incompétences, même dévouées, réunies autour d'un tapis vert, doivent constituer, par la vertu du pouvoir majoritaire, une compétence et que des employés irresponsables, investis du pouvoir exécutif par une administration souvent incompétente, doivent constituer une responsabilité éclairée et d'un dévouement incontesté...

« Ce principe est absolument faux; car nombreuses sont les coopératives qui, « administrées » par des administrateurs incompétents et « gérées » par des employés irresponsables, ne fonctionnent que par suite de la vitesse acquise et sont inévitablement guettées, à la faveur du désordre, du gâchis et d'un je m'en fichisme général, par la ruine et la mort... »

Voilà la vertu éducative de l'action ! Par sa seule expérience, ce coopérateur arrive à la même vérité que les plus grands politiques, théoriciens ou praticiens. Il adjure les coopérateurs de revenir au bon sens et d'appli-

quer, pour l'organisation de leurs associations, les vrais principes de gouvernement et d'administration : sélection et non pas élection, compétence, indépendance, unité de direction, continuité, responsabilité. Ces principes sont universels et éternels, et il n'y a pas de révolution qui les puisse modifier. Ce sont eux qui ont fait la France du passé si grande et, actuellement, la coopération anglaise si prospère.

..

Cependant, c'est notre Charles Fourier qui a été l'initiateur, le grand vulgarisateur, je dirais presque l'inventeur de la coopération. C'est en France que les premières tentatives ont été faites. Notre idéalisme nous pousse toujours à dépasser les possibilités du moment...

Le mouvement coopératif français n'est donc pas ce qu'il pourrait et devrait être. Tout de même, grâce au dévouement de quelques hommes : les Charles Gide, de Boyve, Daudé-Bancel, etc., il y a progrès. Notons-le.

En 1893, il y avait, 1.003 sociétés de consommation ; en 1899, 1.448 ; en 1904, 1.901 ; en 1911, 2.872, qui groupent 805.000 familles pour 264 millions de francs d'achats par an. La coopération n'est pas également répandue dans toute la France. Le département de la Lozère vient en dernier, avec 108 coopérateurs seulement, et le département du Nord en bon premier, avec 171.000.

J'ai nommé les hommes qui ont suscité ce grand effort de reconstitution sociale. Ceux-là seuls peuvent imaginer l'abnégation, l'opiniâtreté, l'intelligence, l'audace enthousiaste dépensées ainsi qui ont éprouvé à

quels obstacles d'inertie, à quelles hostilités politiciennes, à quelles forces de dissolution s'achoppe aujourd'hui toute action organique.

Le Comité central de *l'Union coopérative* fut d'abord l'âme de la coopération en France. Dans la mesure où il a pu exercer son influence, il lui a donné une assise et une direction.

Mais à cette âme, il fallait un corps. En 1901, sur l'initiative de M. Daudé-Bancel, 28 sociétés instituèrent l'Office coopératif de renseignements commerciaux. Simple courtier bénévole d'abord, l'Office devint commissionnaire en 1905. Il ralliait alors 385 sociétés, et le total de ses opérations atteignait 1 million de francs. C'est en 1909 seulement qu'il s'est transformé en une Coopérative de gros, — et déjà le chiffre de ses affaires dépasse 2 millions de francs. Actuellement, la Coopérative de gros a des succursales et dépôts à Bordeaux, Lyon, Brest, Narbonne, Tours, Arçais (Deux-Sèvres), — outre son siège social, à Paris, 1, rue Christine. Elle a été constituée par société anonyme à personnel et capital variables. Les actions sont de 25 francs et rapportent un honnête intérêt de 5 p. 100. Un tel placement est à signaler à ceux qui auraient l'intelligent désir de participer à une œuvre sociale aussi éminemment utile. Je ne me fais aucune illusion, d'ailleurs, sur le résultat d'un tel appel. La charité et la philanthropie, plus ou moins sincères, recueilleront toujours des sommes énormes pour entretenir soigneusement la misère et le vice; mais une œuvre efficace, « la seule expérience sociale qui ait vraiment réussi », comme l'a dit l'économiste Claudio Jannet, cela n'intéresse personne.

L'achat en commun par les sociétés, c'est la coopération de la coopération. Et rien ne marque mieux le développement de ce mouvement, pour chaque pays, que l'importance respective du débit annuel de leurs magasins de gros. Et voici donc : Angleterre, 647 millions de francs ; Écosse, 188 ; Allemagne, 93 ; Danemark, 58 ; Suisse, 17 ; Finlande, 14 et demi ; Autriche, 14 ; Hongrie, 13 ; France, 7 ; Suède, 5 ; Hollande, 3 et demi ; Belgique, 3 ; Russie, 2 ; Norvège, 1 et demi. La France vient donc au neuvième rang. En réalité, elle est plus en retard encore. Car, si l'on compte par moyenne de coopérateur, elle recule jusqu'à l'avant-dernier rang, n'ayant que la Russie après elle.

La coopération ne vaudra que par les magasins de gros. Et nous venons de voir combien il nous reste à faire en ce sens.

Il paraît que cela ne suffisait pas. Pour enrayer encore cette marche pénible, il a fallu que la politiquerie intervînt.

Il en a été pour la coopérative comme pour le syndicat. Au début, la démagogie révolutionnaire s'était montrée résolument hostile à ces tentatives de reconstruction sociale. Il n'y avait encore rien à en tirer. Mais, quand la coopérative et le syndicat devinrent une force, on fit volte-face. Et il n'y eut plus, dès lors, que la démagogie révolutionnaire pour être vraiment coopératiste et syndicaliste. Ah ! quels beaux sabotages on pouvait entreprendre avec le syndicat ! quelles profitables élections on pouvait faire avec les ressources de la « vache à lait » qu'est la coopération !...

Contre le Comité central s'était déjà fondée la Bourse

des coopératives socialistes, contre l'Office coopératif se créa donc le Magasin de gros socialiste. Et celui-ci fait, paraît-il, près de 5 millions de francs d'affaires par an.

Mais ce succès est provisoire. La Boulangerie socialiste aussi débuta sous les plus brillants auspices. Malgré les sociologues dûment diplômés qui présidèrent à ses destinées, la déconfiture ne se fit pas attendre. C'est qu'on n'organise rien avec l'esprit de parti. On n'organise que ce qui dure. Et ce qui divise ne peut durer.

..

M. Charles Gide salua un jour l'avènement prochain de la République coopérative, — et non dans la chaleur communicative d'un banquet, mais dans un froid congrès. Ce n'est pas là une vision de poète ; mais une constatation de sociologue. A quoi servirait la science, si ce n'était à prévoir pour pourvoir ? On peut donc en être aussi sûr que des révolutions de soleil : ou la société, française se réorganiserait spirituellement, politiquement, et économiquement, ou elle périrait. Et la réorganisation économique, du moins dans la catégorie commerciale de circulation et de répartition des produits, nous ne pouvons la concevoir que sous la forme coopérative.

La coopération n'a donc rien de commun avec les amusettes des snobs de la charité et les expédients sans portée des philanthropes professionnels. Elle est une œuvre sociale positive dont les racines vont chercher une sève vivace dans les profondeurs. Pour la consommation, elle ne se borne pas à fournir aux familles ouvrières des aliments de qualité loyale à bonne mesure

et à juste prix, elle est aussi une école de discipline, de solidarité et de volonté. Nous avons vu que les coopérateurs anglais affectent une forte part de leur budget à l'éducation, à l'assistance et à la solidarité. En France même, si l'on aime mieux se payer de déclamations creuses, on n'est pas sans faire quelque chose en ce sens. Certaines sociétés mènent une campagne contre l'alcoolisme, d'autres soutiennent les grévistes, il en est qui ouvrirent des Universités populaires quand ces institutions étaient à la mode.

Mais c'est par leur propre développement et l'application spontanée de leurs principes qu'elles font le plus.

Le Comité central de l'Union coopérative proclamait dernièrement : « La coopération a pour but de remplacer l'état compétitif actuel, établi uniquement en vue du profit, par un régime organisé en vue de la satisfaction des besoins économiques, intellectuels et moraux de tous. »

La coopérative vend au comptant et au prix de détail. La plus grosse part des bonis est distribuée aux sociétaires, au prorata, non pas de leurs actions, mais de leurs achats. C'est ce qui a fait dire à un humoriste que plus un coopérateur consomme, plus il épargne.

Comme programme d'action pratique, le Comité central recommande aux sociétés :

« 1° Le prélèvement sur les bonis, avant toute répartition individuelle, d'un tant pour cent minimum pour constituer :

« a) Un capital collectif indispensable au développement de la coopération ;

« b) Un fonds de propagande et d'éducation ;

« 2° L'entente entre les sociétés pour la création de fé-

dérations régionales, en vue de défendre les intérêts de la coopération, et d'un magasin de gros destiné à centraliser les achats ;

« 3° L'organisation d'industries coopératives au fur et à mesure que les capitaux le permettent, en vue de produire tout ce qui est nécessaire aux besoins des sociétaires :

« 4° Une participation aussi active que possible de la femme à la vie et même à l'administration de la société, puisque c'est à la femme qu'est dévolu plus spécialement le rôle de ménagère et que c'est à elle qu'il appartient plus spécialement de diriger la consommation comme l'homme la production. »

Comme la corporation, comme tous les organismes sociaux, la coopération devient peu à peu obligatoire. Elle a déjà accaparé presque toute la clientèle du commerce d'alimentation de détail à Leeds en Angleterre, à Breslau en Allemagne, à Bâle en Suisse. Ainsi, elle tend à éliminer le petit commerce parasitaire. Mais que les boutiquiers s'en consolent ! Que leur importe la sauce ? S'ils ne sont pas mangés par la coopération, ils seront dévorés par les grands magasins.

D'autant plus que la coopération est supérieure aux grands magasins en ce qu'elle réalise une économie sur la réclame, les étalages, le coulage, les soldes, etc. Connaissant exactement le nombre des consommateurs à fournir et leurs besoins, la coopération peut proportionner ses approvisionnements à son débit. Rétablissant ainsi l'équilibre entre la production et la consommation, elle rendra moins fréquent le funeste chômage et supprimera les exténuants à-coups de la presse.

D'autre part, en se généralisant, la coopération pourra

surveiller les conditions de la production et les améliorer, en refusant les marchandises falsifiées, les objets de camelote, inutiles, laids, immoraux ; en boycottant les patrons sans scrupule qui ne payent pas un juste salaire, qui ont des ateliers malsains, qui emploient des matières toxiques, des machines dangereuses, qui outrepassent la limite légale et humaine des heures et jours de travail, qui font travailler des femmes et des enfants, etc.

\*  
..

En lui donnant le bulletin de vote, on a dit au peuple que désormais il était souverain, — et depuis qu'il est électeur, jamais il n'a été si faible, jamais le pays n'a été si divisé, jamais l'intérêt social n'a été plus sacrifié aux intérêts privés. Aussi les plus sanglantes insurrections prolétariennes : juin 1848, mars-mai 1871, datent de cette ère nouvelle. Au vrai, la « souveraineté du peuple » est une sottise et le suffrage universel une colossale mystification.

Un consommateur a bien plus de puissance qu'un électeur. Le vote n'est que d'un jour. La volonté du consommateur peut s'exercer à chaque instant et avec précision. Or nous sommes tous consommateurs, et là nous ne nous opposons point, nos intérêts particuliers s'accordent aisément avec l'intérêt général. Prenons donc conscience de notre puissance d'achat, groupons-la, organisons-la. C'est par elle, et non par l'élection, la législation et la violence, que nous pourrons dans le domaine économique tout ce que nous voudrions d'ordre.

G. DEHERME.

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### LE TRIPOT D'ÉTAT

M. Empereur, sénateur, après avoir signalé les scandales des maisons de jeux, vient de demander la monopolisation des jeux au profit de l'État et de la commune.

C'est dans la logique du système. D'ailleurs, l'État, depuis la loi du 15 juin 1907, prélève déjà 15 p. 100 sur les cagnottes des maisons de jeux autorisées; les communes, pour leur part, de 2 à 20 p. 100. Pourquoi ne prélèverait-on pas la totalité ?

« Mais, messieurs, a dit fort judicieusement le naïf sénateur, l'institution d'État est commencée. Vous dites que l'État n'a pas le monopole. Il l'a presque. C'est lui qui vend les carnets dont se servent les croupiers pour inscrire les recettes de la cagnotte; c'est lui qui nomme les fonctionnaires du ministère des Finances chargés de contrôler les recettes brutes des cagnottes; c'est lui qui nomme les inspecteurs de la sûreté qui doivent surveiller les jeux dans les casinos; c'est encore lui qui prélève le 15 p. 100 sur les jeux et qui permet aux villes de faire certains prélèvements à leur profit.

« L'État est donc pris dans l'engrenage; c'est le commencement du monopole. Et alors, nous disons : puisque vous avez un commencement de monopole, allez jusqu'au bout; vous prélevez 15 p. 100 et vous laissez 75 p. 100 aux tenanciers, vous leur laissez ce qu'il y a de plus clair, de plus rémunérateur. Allez jusqu'au bout, expulsez les tenanciers, mettez-vous à leur place et vous aurez toutes les recettes.

C'est simple, c'est logique, et même honnête, puisque vous imposez les manifestations de la richesse...

« Permettez-moi, messieurs, de terminer par une anecdote un peu humoristique qui vous montrera, par analogie, le régime des jeux actuellement pratiqué. Un de nos plus distingués collègues, qui a été un ministre très avisé, me racontait ce qui suit à l'issue de la séance d'hier.

« Nous avons eu, me disait-il, à une certaine époque, un « gouverneur des colonies qui faisait la cour à une princesse « malgache dont il voulait conquérir les bonnes grâces. La « princesse malgache se montra extrêmement difficile et n'ac-  
« cepta pas les propositions du fonctionnaire en question.

« Mais elle lui dit : « Je vous enverrai ma bonne ! »  
« Ce qui fut dit fut fait, et chaque fois que la bonne avait « l'avantage de se rencontrer avec le gouverneur, elle donnait « deux francs à la princesse. — C'est le cas de l'État. »

« Le jeu — je le personnifie pour la circonstance — dit à l'administration de l'État : « Accordez-moi vos faveurs ». L'administration de l'État se drape dans sa grande dignité et avec sa pudeur rigide lui répond : « Ah non ! je n'accepte pas cela, c'est immoral ; mais je vous enverrai la corporation des tenanciers ». Et chaque fois que la corporation des tenanciers vient passer la nuit dans nos casinos, le lendemain elle donne deux francs à l'État et un franc à la commune. Et le tour est joué.

« Voilà, messieurs, exposée d'une façon humoristique, la situation de notre régime des jeux. L'État reçoit deux francs, la commune un franc, et tout le surplus du bénéfice de l'industrie reste aux tenanciers.

« Je dis qu'il faut être plus courageux et plus franc, par conséquent moins hypocrite qu'on ne veut l'être.

« Pourquoi ne prendre que 15 p. 100 et laisser le reste aux tenanciers ? Puisque vous avez commencé à mordre à la pomme, prenez donc la pomme tout entière ! »

On le voit, M. Empereur s'est fait le porte-parole de la pure doctrine radicale-socialiste. Mais il y a la pratique.

Si la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations a eu en vue de briser tout ce qui pouvait constituer une force sociale de résistance à la tyrannie jacobine, elle a singulièrement favorisé toutes les entreprises d'escroqueries. Aussi, profitant de cette loi, les tripots clandestins se sont multipliés. Il y en a 200 rien qu'à Paris, assure M. Empereur, 4.600 pour toute la France. Et il y a seulement 142 casinos autorisés à tenir des jeux. Ces autorisations, naturellement, pour être obtenues et maintenues, font l'objet de trafics d'influence, d'autant plus lucratifs pour les parlementaires, la police et la presse que l'on constitue ainsi de véritables monopoles. Rien qu'à Enghien, la cagnotte a rapporté 29 millions en 1908, 37 en 1909, 41 en 1910, plus de 45 en 1911. D'un autre côté, les tripots clandestins ont à se faire oublier, et cela leur coûte gros. C'est la pratique radicale-socialiste qui, ici, paraît s'opposer à la théorie de monopolisation à outrance.

Nous empruntons au *Journal officiel* cette partie de la discussion à laquelle a donné lieu l'interpellation de M. Empereur. Elle est à relire :

« M. EMPEREUR. — Oui, messieurs, protégez-nous contre les gens qui détroussent les joueurs, qui volent le bien des pauvres, qui compromettent l'avenir des villes, qui les asservissent, qui les ruinent en détournant de chez elles les étrangers par leurs procédés malhonnêtes, outranciers et vexatoires. Ces gens, par la puissance de l'argent, se mettent au-dessus de tous les pouvoirs; les parquets n'osent pas les poursuivre, les tribunaux hésitent à les condamner, les autorités les plus élevées, civiles et judiciaires, les craignent ou entretiennent avec eux des relations trop amicales pour obtenir des faveurs dans les casinos.

« M. DOMINIQUE DELAHAYÉ. — Comment, la magistrature fait de ces choses ?... »

« M. EMPEREUR. — Bien plus, la sûreté générale les soutient.

« M. DEBIERRE. — Non, pas la sûreté générale.

« M. EMPEREUR. — Si, les bureaux de la sûreté générale les soutiennent, car ils obtiennent de ces gens des faveurs, et nous le savons.

« M. GAUDIN DE VILLAINÉ. — Tout est pourri, alors !

« M. EMPEREUR. — Les tenanciers de certains établissements s'en vantent; ils disent publiquement, à tout venant, qu'ils ont des amis dans les bureaux de la sûreté générale, qu'ils en ont aux Parlements. (*Exclamations.*)

M. DOMINIQUE DELAHAYÉ. — Des noms, des noms !

« M. ANTOINE PERRIER. — Je pense que vous ne faites allusion à aucun des membres de la haute Assemblée ?

« M. EMPEREUR. — Je ne fais allusion à aucun membre de cette Assemblée. (*Bruit.*)

« M. ERMANT. — Vous ne faites pas allusion à une personne, vous faites allusion à plusieurs.

« M. EMPEREUR. — Ce n'est pas une idée personnelle que j'exprime, je rapporte ce qu'ont dit les gens que je mets en cause : ils se vantent d'avoir des amis non seulement dans les bureaux de la sûreté générale, mais dans le Parlement, et ils ajoutent que ces amis leur coûtent très cher. (*Exclamations.*)

« M. GAUDIN DE VILLAINÉ. — Je l'ai dit, c'est le procès du régime ! »

Après cet accès de vertu, sur la promesse astucieuse du représentant du gouvernement, M. Morel, assurant que l'État se décidera bientôt à prélever 30 p. 100 sur les cagnottes au lieu de 15, nos pères conscrits ont passé l'éponge de l'ordre du jour pur et simple. Ainsi une concession était faite à la théorie sans nuire à la profitable pratique. Ce sont les pontes qui payeront.

M. Morel est un homme d'État.

## NOS CAPITALISTES

D'après les statistiques établies par M. Edmond Théry voici comment la bourgeoisie française administre le capital national dont elle a le dépôt.

Ces chiffres représentent le montant des souscriptions, aux années indiquées, d'abord aux emprunts publics, ensuite aux emprunts industriels.

*1° Emprunts d'États, de départements et de villes.*

ANNÉES	FRANÇAIS	ÉTRANGERS
1901. . . . .	272 millions	1.565 millions
1902. . . . .	157 —	778 —
1903. . . . .	92 —	1.625 —
1904. . . . .	67 —	1.696 —
1905. . . . .	229 —	1.076 —
1906. . . . .	21 —	2.375 —
1907. . . . .	59 —	981 —
1908. . . . .	97 —	1.040 —
1909. . . . .	155 —	809 —
1910. . . . .	106 —	1.628 —
1911. . . . .	7 —	989 —
Totaux . . .	1.262 —	14.562

*2° Actions et obligations industrielles ou commerciales.*

ANNÉES	FRANÇAISES	ÉTRANGÈRES
1901. . . . .	370 millions	486 millions
1902. . . . .	131 —	650 —
1903. . . . .	686 —	731 —
1904. . . . .	374 —	1.187 —
1905. . . . .	657 —	1.924 —
1906. . . . .	849 —	1.831 —
1907. . . . .	909 —	898 —
1908. . . . .	634 —	1.709 —
1909. . . . .	1.630 —	1.700 —
1910. . . . .	779 —	3.098 —
1911. . . . .	807 —	2.893 —
Totaux . . .	7.826 —	17.107

Cette propagande par le fait de l'antipatriotisme est autrement efficace que les divagations démagogiques de M. Gustave Hervé.

### LA CRIMINALITÉ JUVÉNILE

En 1880, on comptait 23.319 délinquants de moins de 21 ans ; en 1900, on en comptait 30.485 ; en 1908, on en comptait 33.617. En quatre ans, les mineurs délinquants de moins de 16 ans ont augmenté de 20 p. 100. Sur 1.000 crimes commis contre les personnes, 17 p. 100 sont à la charge de mineurs de 21 ans ; sur 1.000 attentats contre les propriétés, 20 p. 100 sont également à leur charge.

La criminalité juvénile s'accroît donc d'une manière inquiétante.

Dans son livre *l'Enfance coupable*, M. H. Joly cite plusieurs lettres d'enfants de 13 ou 14 ans que les exemples scabreux du foyer ont jetés dans la révolte et poussés au crime. L'une entre autres est particulièrement navrante : « Mon père n'a pas de conduite, ma mère en a très peu, mon père boit, ma mère aussi. Presque tous les jours, il y a des vies et des batteries chez nous. Je me suis petit à petit dégoûté de chez nous. Je rapportais ma paye le samedi. Le dimanche, je n'avais pas à manger... L'on me querellait, voici pourquoi... », et l'enfant raconte que son père le battait parce que, ayant compris l'inconduite de sa mère, il reprochait à son père de la tolérer.

« Dans les maisons de patronage, continue M. Joly : les enfants dont les parents ont disparu semblent vou-

loir être moins nombreux que les enfants dont les parents se séparent l'un de l'autre. Il est clair que la séparation ne s'est pas effectuée sans plus d'un scandale qui a dû exercer sur les enfants une action plus fâcheuse que celle du malheur. »

### LA PROGRESSION DES CHARGES BUDGÉTAIRES

De la *Revue de la prévoyance et de la mutualité* :

« Pour permettre au lecteur de se faire une idée exacte de la progression des charges budgétaires en France en ces dernières années, nous reproduisons ci-dessous les chiffres des budgets de prévision votés depuis 1900 :

ANNÉES	RECETTES (En milliers de francs.)	DÉPENSES (En milliers de francs.)	PROGRESSION des dépenses.
1900 . . . . .	3.547.932	3.547.863	+ 70.288
1901 . . . . .	3.554.602	3.554.354	+ 6.491
1902 . . . . .	3.602.465	3.602.333	+ 47.979
1903 . . . . .	3.528.486	3.528.397	— 73.936
1904 . . . . .	3.565.390	3.565.219	+ 36.822
1905 . . . . .	3.623.075	3.623.053	+ 57.834
1906 . . . . .	3.709.241	3.709.192	+ 86.139
1907 . . . . .	3.834.222	3.833.825	+ 24.633
1908 . . . . .	3.910.583	3.910.283	+ 76.458
1909 . . . . .	4.005.445	4.005.224	+ 94.941
1910 . . . . .	4.185.583	4.185.382	+ 180.158
1911 . . . . .	4.386.691	4.386.462	+ 201.080
1912 . . . . .	4.498.330	4.497.963	+ 111.500
1913 . . . . .	4.664.665	4.664.665	+ 166.702

Ainsi, depuis quatorze ans, sauf un court arrêt en 1903, les dépenses publiques n'ont cessé d'augmenter en France, et l'augmentation totale se chiffre, en y comprenant l'exercice 1913, dont le budget n'est encore qu'à l'état de projet, par 1.334 millions de francs, soit une moyenne d'environ 100 millions par an.

« Voici, d'ailleurs, en prenant pour base l'année 1911, comment se répartissent les dépenses inscrites au budget et dans quelles mesures elles se sont trouvées ou se trouveront accrues dans les prévisions de 1912 et 1913 :

	1911		1912		1913
Finances . . . . .	1.634.604.158	+	18.841.665	+	14.402.255
Justice . . . . .	57.869.168	+	591.018	+	1.522.950
Affaires étrangères . .	20.938.525	—	710.200	+	140.000
Intérieur et Cultes . .	139.819.228	+	4.171.043	+	208.483
Guerre . . . . .	938.161.740	+	21.313.261	+	36.659.263
Marine . . . . .	416.430.618	+	10.477.425	+	38.031.000
Instruction publique .	290.460.931	+	7.483.668	+	6.662.810
Beaux-Arts . . . . .	19.756.763	+	1.004.096	+	142.242
Commerce . . . . .	55.708.084	+	1.787.017	+	224.860
Travail . . . . .	50.608.026	+	51.729.588	+	20.246.790
Colonies . . . . .	103.501.077	—	23.671	+	1.565.576
Agriculture . . . . .	53.781.173	+	465.469	+	2.454.816
Travaux publics . . .	275.091.940	+	35.562.350	+	36.037.070
Postes et télégraphes .	329.730.750	+	24.334.467	+	8.404.161
	<u>4.386.462.181</u>	+	<u>173.453.172</u>	+	<u>166.702.246</u>

« Le chiffre global des augmentations de 1912, qui était celui prévu par le ministre au moment de la présentation de son budget, s'est trouvé assez sensiblement modifié à la suite des discussions de la Chambre et du Sénat ; mais, dans l'ensemble, l'éloquence des chiffres subsiste et garde toute son efficacité démonstrative. »

#### LE PASSIF DE L'ANARCHIE

Le luxe dont la barbarie industrielle est si fière se prend sur le capital amassé par les générations précédentes et même en engageant le travail des générations futures. Les chiffres suivants, que nous empruntons à *la Finance coloniale* le montrent :

« Ainsi, les dettes publiques, dont le vertigineux accroisse-

ment inquiète tous les hommes d'État, ont atteint, en 1910, un total de 207 milliards 300 millions, c'est-à-dire quatorze fois le chiffre de 1801 (15 milliards). L'augmentation s'est marquée surtout — ce qui ne surprendra personne — en ce dernier demi-siècle. En 1860, les dettes publiques se totalisaient encore par 67 milliards seulement ; en 1882, on arrivait déjà à 132 milliards ; en 1909, à 205 milliards.

« L'Europe a, naturellement, le triste honneur de s'attribuer la plus grande partie des 207 milliards relevés fin 1910 ; pour elle seule, on arrive au total formidable de 157 milliards, soit environ les sept huitièmes, alors que sa population de 443.663.523 habitants ne représente que le quart de la population probable du globe (1 milliard 706 millions 904.000 habitants). L'Asie et l'Amérique sont entrées dans les voies de notre civilisation avec des dettes à peu près égales : 18 milliards pour l'Asie qui compte 891.447.985 habitants, et 18 milliards pour l'Amérique, qui n'en compte que 178.167.147. L'Océanie suit timidement avec 8 milliards pour 56.008.575 habitants, et l'Afrique, plus timidement encore, avec 6 milliards pour 137.619.408 habitants.

« Les pays le plus largement pourvus en dettes publiques sont, par ordre d'importance : la France, avec 33 milliards ; la Russie, avec 24 milliards ; l'Allemagne, avec 22 milliards ; la Grande-Bretagne, avec 18 milliards ; l'Italie, avec 13 milliards ; l'Autriche, avec 11 milliards ; l'Espagne, avec 9 milliards. Il faut arriver au huitième rang pour sortir d'Europe ; l'Hindoustan accuse 7 milliards ; l'Australie, 6 milliards ; les États-Unis, 5 milliards et demi. Puis nous rentrons en Europe par la Hongrie, le Portugal et la Belgique ; la Chine et le Brésil continuent le défilé. Un pays indépendant fait tache dans ce tableau : l'Abyssinie, qui n'a pas de dette publique ! »

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dettes communales. Rien que pour la France, il faudrait augmenter d'un quart le chiffre indiqué, pour l'Allemagne presque le doubler, et ainsi de suite.

On nous dit, il est vrai que, pour gager ce formidable passif, le globe possédait, à la fin de 1910, 1.030.365 kilomètres de voies ferrées.

« L'Amérique occupe, en ce domaine, ajoute *la Finance coloniale*, le premier rang, avec 527.502 kilomètres ; l'Europe suit, avec 353.412 kilomètres ; la chute est ensuite profonde : Asie, 83.618 ; Océanie, 34.691 ; et Afrique, 31.142 kilomètres. Ces chiffres seront, fort prochainement, considérablement accrus, particulièrement ceux relatifs à l'Afrique. »

Mais les réseaux des États ne représentent qu'un peu plus de la dixième partie du réseau total.

Et puis, l'on conviendra que, pour l'État français, par exemple, le réseau de l'Ouest ne saurait être mis à l'actif.

#### TÉMOIGNAGE DE « CERVELINES »

Nous avons reçu une lettre d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de laquelle nous tirons ce renseignement intéressant :

« Tachez donc d'assister à une réunion d'étudiantes comme celle où, l'autre jour, quarante-cinq d'entre nous causaient en toute liberté.

« On parlait de tout : chiffons, car à l'encontre de nos camarades russes ou anglaises, nous tenons à être aussi bien habillées que notre bourse nous le permet ; puis on parla livres et professeurs ; puis mariage. Écoutez, Monsieur, ces réponses qui ne sont pas tirées d'un roman : sur quarante-cinq cervelines, une déclara vouloir consacrer sa vie à l'étude, quelle que soit la situation dans laquelle un mariage pourrait la placer. Voilà votre monstre, Monsieur, elle est unique, et pourtant c'était une déclaration théorique, à la sincérité de laquelle nous ne crûmes pas toutes. Treize autres (j'en étais)

aimeraient à continuer, une fois mariées, leurs travaux jusqu'à ce que l'éducation d'enfants leur fit des devoirs plus pressants. Trente et une enfin déclarèrent attendre avec joie le moment d'avoir une situation où l'étude leur serait une distraction et non un gagne-pain. Pas une suffragette, pas une célibataire par principe; pas un apôtre du mariage libre, pas une envisageant un foyer sans enfants, pas une même pour protester contre cette lutte pour la vie qui nous oblige, nous les nombreuses étudiantes fiancées et pas riches, à attendre, avant de vivre à deux, les 3.000 francs nécessaires. Avoir un foyer et une famille, c'est le rêve de toute cerveline arrachée plus ou moins aux affections douces de ses parents et de ses frères, c'est une nostalgie pour elle que les aînées n'habituent pas à la chambre de l'hôtel ou du cercle. »

Auguste Comte avait fait remarquer que les sentiments offraient plus de résistance à l'anarchie dissolvante que les idées; mais il constatait aussi que « la principale gravité de l'anarchie moderne consiste en ce que, malgré son caractère essentiellement intellectuel, elle a fini par altérer les sentiments ». Le féminisme manifeste cette altération.

Si nous ne répondons pas aux autres questions que pose la lettre de notre étudiante, c'est que nous avons à terminer notre étude sur le féminisme en indiquant la solution positiviste.

Cette solution, qui est celle de l'ordre dans la société et de l'harmonie du cœur et de l'intelligence, surtout pour la femme, satisfera pleinement, nous l'espérons, les étudiantes qui nous lisent.

Parce que c'est pour les femmes et les prolétaires que la régénération sociale doit s'accomplir, c'est surtout par eux qu'elle s'accomplira.

PAR TOUS,

## NOTES POLITIQUES

---

Le fracas des conventions tumultueuses tenues à Chicago et à Baltimore a traversé la mer atlantique, et le public français a été, d'une façon plus détaillée qu'à l'ordinaire, mis au courant des scènes inénarrables, manifestations d'hystérie collective, par quoi l'Organisation républicaine et la Machine démocratique préludent respectivement à la désignation de leur candidat à l'élection présidentielle. M. Roosevelt étant partie dans l'affaire et le nom de cet illustre charlatan ayant été longuement trompé dans les deux hémisphères, il fallait bien qu'on portât, dans le Vieux Monde, un intérêt inaccoutumé à cet épisode de la vie américaine. Nous ne serons point, pour notre part, influencés par les solennelles affirmations du bouillant Teddy promettant d'assainir et de purifier la politique yankee. Tous les politiciens en disent autant avant leur élection, et, jusqu'à preuve formelle du contraire, la dissidence de Roosevelt, sa rivalité, d'ailleurs malheureuse, avec son ancien ami, le président sortant Taft, ressortissent à des causes obscures pour l'observateur français et, selon toute vraisemblance, étrangères à un souci véritable de moralité.

Aussi bien, les journaux français n'ont-ils pas cherché à démêler ce qui se passait, au vrai, dans les coulisses d'un spectacle si nouveau pour eux. Ils se sont bornés à y prendre le prétexte d'un retour sur eux-mêmes et sur leur propre patrie.

Les gouvernementaux ont souligné à quel point le système consistant à déférer au Parlement la désignation du président de la République l'emporte sur le procédé américain : élection populaire à deux degrés. En France, tout se passe avec une noble simplicité, exempte de bruit et d'émoi. Quand la vacance présidentielle est ouverte, un train spécial transporte sénateurs et députés à Versailles, dans le palais du grand roi, et ils en ressortent trois heures après, non sans avoir porté un des leurs sur le pavois. Où trouver un mécanisme plus sûr et plus rapide ? Le mort saisit le vif presque instantanément, et nulle pulsation supplémentaire ne décèle le moindre accès de fièvre démocratique.

Mais, tant il est vrai, suivant la topique observation de Deherme, que les partis n'ont d'autre criterium que le besoin de s'opposer, les hommes de droite ont été pris immédiatement d'*américanite* aiguë.

Voici venir M. André Chéradame, dans son livre intitulé *la Crise française*, décrite, d'ailleurs, avec beaucoup de soin et d'exactitude. Le remède qu'il nous propose n'est autre que l'élection d'un président au suffrage universel. C'est ce qu'il appelle, au moyen d'une comparaison où il voit, sans doute, une raison décisive, échanger une auto démodée contre une limousine pourvue des tout derniers perfectionnements.

Vieux parlementaire, blanchi dans le sérail, M. Jules

Roche arrive à la rescousse, avec un article de *la République française*.

Il proclame, après Gladstone, que la Constitution des États-Unis représente la création la plus admirable qu'ait produite l'intelligence humaine.

La Constitution américaine, ajoute, de son cru, M. Roche, est la seule dans le monde qui n'ait pas changé depuis son établissement, — depuis cent vingt-cinq ans. Ce qui n'est même pas exact, littéralement parlant. M. Jules Roche a-t-il oublié qu'à l'issue de la guerre de Sécession le texte sacro-saint eut à subir d'importants amendements ?

Et, ne mettant plus de bornes à son enthousiasme, le leader de l'opposition libérale-progressiste conclut :

« Tout s'unit pour démontrer, par les idées, par la raison, par l'expérience, par les réalités vivantes, les contradictions incohérentes et les dangers de l'absolutisme parlementaire, la nécessité rationnelle et les avantages pratiques de l'élection du président par la nation. »

Voulez-vous éliminer l'anarchie et la tyrannie de Nombre, dépouiller la maladie parlementaire de sa virulence ? — Américanisez-vous !

C'est bien la peine, en vérité, que tant de Tocqueville au petit pied découvrent, tous les ans, l'Amérique à l'intention des Français et viennent témoigner, avec bonne foi souvent, de ce qui se passe chez l'oncle Sam.

A quoi ont servi les travaux magistraux des Boutmy et des Ostrogorski, faits d'après des documents de première main et des investigations minutieuses poursuivies sur place, si des hommes politiques, qui ne sont point des *minus habentes*, s'en tiennent à des légendes en

contradiction absolue avec l'histoire et croupissent dans une ignorance complète de l'état politique et social en Amérique ?

Il faut admirer à quel degré triomphant se sont élevées la méconnaissance et l'incompréhension, chez l'élite dirigeante française, des institutions américaines.

Sur quoi fonder nos espérances de *risorgimento*, si, dans les hautes sphères politiques, l'on persiste à tirer de constatations de fait, aussi manifestement erronées, des conséquences aussi extravagantes.

La Constitution écrite des États-Unis n'est plus qu'un chiffon de papier sans valeur.

Ce qui gouverne matériellement la grande république américaine, c'est un organisme extra-constitutionnel, qui a réussi à subalterniser les rouages légaux. La loi écrite demeure immuable. Parbleu ! On a d'autant moins garde d'y toucher qu'on a cessé de l'observer dans la réalité des choses. Il y a toujours un président et un Congrès, mais c'est sans conséquence.

Les États-Unis sont livrés à une Machine, comme ils disent là-bas, mue par des politiciens actionnés à leur tour par une argyrocratie omnipotente.

C'est au Sénat, « cette grande Bourse nationale », que les intérêts financiers saisissent et captent la Machine. L'entière subordination de la Chambre des représentants est depuis longtemps consommée. Celle du président, que MM. Chéradame et Roche aperçoivent si fort, à travers le prisme de leurs illusions et de leurs rêves, n'est pas moins complète.

Chef de la nation, dans le principe, tombé ensuite au rang humilié de chef de parti, le président américain

a connu une déchéance pire encore, ravalé au niveau d'un délégué de la Machine, son intermédiaire pour la conquête des fonctions publiques.

Les efforts auxquels il se livre, de temps à autre, et en pure perte, pour secouer sa chaîne, ne doivent pas nous donner le change.

Installés au cœur même des institutions, les intérêts financiers, « exigeant le prix de leur appui, obstruent la voie jusqu'à ce qu'ils aient reçu satisfaction ».

Ah ! nous sommes loin de Franklin et de Jefferson !

O puritains de la *May Flower*, si votre souvenir plane encore sur la république à la bannière étoilée, quelle dérision de vos sentiments !

De changements intérieurs en transformations profondes, la Constitution américaine se trouve actuellement caractérisée par la prépondérance effective d'une oligarchie ploutocratique.

Et il y a peut-être moins de différence qu'un vain peuple de polémistes pense entre le soliveau de l'Élysée français et l'hôte de la Maison-Blanche américaine, quelle que soit l'exubérance de paroles dont celui-ci fasse preuve.

Ni l'un ni l'autre ne correspondent à la notion de chef.

L'un et l'autre sont les agents, instrumentaires et passifs, d'oligarchies comme enkystées dans la nation.

Quant au peuple, dessaisi, évincé, rien ne lui reste qu'à se livrer, sur l'un et l'autre hémisphère, au geste auguste et vain de l'électeur.

L'exemple de l'Amérique et celui de la France, loin de s'opposer, se complètent, en nous montrant, sous deux

aspects dissemblables, les ravages du mal parlementaire et démocratique, à eux-mêmes pareils sous toutes les latitudes.

L'Amérique et la France, chacune à leur manière, justifient les vues et les prédictions géniales de Comte.

La désignation du supérieur par les inférieurs est un principe anarchique.

Démocratie égale ploutocratie.

Une lecture attentive de *la Politique positive* ne méprisera pas à MM. Chéradame et Roche, hommes de bonne volonté et d'intention pure, mais illusionnés et mal informés, comme la plupart de leurs compatriotes.

REMY ANSELIN.



**M**ALGRÉ ses prétentions, la force intellectuelle n'est pas, au fond, plus morale que la force matérielle. Chacune d'elles ne constitue qu'un moyen, dont la moralité dépend de son emploi. Il n'y a de directement moral, dans notre nature, que l'amour, qui seul tend immédiatement à faire prévaloir la sociabilité sur la personnalité. Si donc l'amour ne peut dominer, à quel titre l'esprit régnerait-il ? Toute suprématie pratique appartient à l'activité.

AUGUSTE COMTE.

## Les Livres qui font penser

---

**Le Syndicat de Baugnoux**, par ÉMILE GUILLAUMIN, 3 fr. 50. (Fasquelle, éd.) — Ce roman nous fait assister à la genèse d'un syndicat d'agriculteurs, en Bourbonnais. Au début, l'auteur nous montre un certain nombre de propriétaires et de gros fermiers qui ne croient qu'aux méthodes autoritaires pour mener leur monde et qui tombent dans l'éternelle erreur consistant à tenir les êtres humains pour dépourvus de l'aptitude à réagir. Quelques appels à l'opinion publique, sous forme de brochures et d'articles de journaux, leur font d'abord sentir que la trique n'est pas reine du monde. Puis, un mouvement syndicaliste se dessine. Un jeune paysan, plus intelligent et plus hardi que les autres, consacre le meilleur de ses forces à l'entreprise. Au prix de mille difficultés, il obtient des résultats appréciables. Mais il voudrait aller vite en besogne et brûler les étapes. Au bout de trois ans, le succès n'étant pas celui de ses rêves, il se décourage et renonce à son apostolat, non sans constater qu'il a semé des idées neuves qui finiront bien par porter leurs fruits.

Les récits de ce genre ne laisseront pas d'offrir quelque utilité aux historiens futurs, quand ils voudront dresser le tableau de notre époque. Dès aujourd'hui, et bien que le genre prête fort peu aux agréments esthétiques, ils valent comme sources d'information fort supérieures aux journaux. Tels, malgré la part qu'il faut faire à l'outrance satirique, *les Ronds de cuir* de Georges Courteline et *les Morticoles* de Léon Daudet nous renseignent fort bien sur ce qui se passe dans les bureaux des ministères ainsi qu'à l'École de médecine.

M. Guillaumin nous permettra de rectifier l'histoire sommaire qu'il nous donne incidemment de la condition des classes rurales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Un esprit aussi avisé que le sien aurait pu adopter un point de vue moins simpliste que celui de la justice sociale.

Il est aisé d'apitoyer les Français du vingtième siècle sur le sort des serfs au moyen âge. Il eût été plus sage de noter que les serfs étaient issus des esclaves de la société romaine ; que ces esclaves descendaient de prisonniers de guerre, appartenant à des races nomades, comme celle des Germains ; que le goût des habitudes sédentaires, base de toute civilisation, ne s'acquiert que fort lentement ; qu'enfin ces serfs se trouvaient encadrés dans cette société féodale dont Auguste Comte a dit qu'elle était « l'admirable ébauche » de la société future. Ils mangeaient beaucoup plus mal que l'ouvrier contemporain ; mais ils se trouvaient « installés », et, étant données les conditions du temps, ils n'auraient pu l'être beaucoup mieux.

Quant au paysan des dix-septième et dix-huitième siècles, les recherches d'histoire provinciale auxquelles on s'adonne depuis une vingtaine d'années semblent bien démontrer que tel mot célèbre d'Arthur Young ou de La Bruyère exagérait considérablement la misère des populations rurales. Qu'on réfléchisse sur ce simple fait : comment des gens qu'on dépeint si pauvres pouvaient-ils posséder de ces meubles si beaux et si solides que les classes riches recherchent si avidement de nos jours ? Sans avoir approfondi la question, il me semble que les classes paysannes devaient être malheureuses surtout les années de mauvaises récoltes ; car elles se nourrissaient des produits directs du sol cultivé par leurs soins et il n'y avait pas encore de bateaux à vapeur pour transporter en France les blés d'Amérique ou de Russie. Il n'est rien de plus injuste que l'inclémence des saisons. Pourquoi donc n'ose-t-on crier à la justice violée, quand surviennent les excès d'humidité ou de sécheresse ?

Au demeurant, ce livre sur le syndicalisme rural met en relief un mouvement fort heureux. Trop longtemps, le cultiva-

teur français fut cet individualiste farouche qui répugnait à s'associer pour une œuvre commune. Or, il commence, lui aussi, à compter sur autre chose que les faveurs du sous-préfet ou celles des politiciens, et il est à ma connaissance personnelle qu'en certaines régions les initiatives vinrent de la noblesse terrienne et même du clergé. Certes, on a dû d'abord intéresser son égoïsme. Mais cet égoïsme ne peut que se transformer assez vite en un sentiment plus noble, celui de la fidélité aux engagements pris envers les coassociés. Or, quand il en arrive à ce point, l'intérêt personnel n'est plus que l'adjuvant, toujours nécessaire, d'un vrai sentiment social.

ANTOINE BAUMANN.

**Le Philosophie de M. Henri Bergson**, par RENÉ GILLOUIN, 3 fr. 50. (Grasset, éd.) — M. Henri Bergson est le professeur de philosophie à la mode. On se presse à ses cours comme on se pressait jadis aux cours de M. Caro. Qui donc, aujourd'hui, se souvient de M. Caro ?

Il est vrai, c'est sa propre philosophie qu'il enseigne. M. Bergson a une philosophie. Il en a même plusieurs, puisque les modernistes comme M. Le Roy et les antimodernistes comme M. Georges Sorel, les symbolistes, les syndicalistes, les dames du monde, les ésotéristes, les théosophes et les spirites s'en réclament. Par là déjà, on soupçonne qu'il y a quelque confusion dans cette philosophie nouvelle. Même pour l'annonceur. M. René Gillouin ne commence-t-il pas par nous déclarer sérieusement que « l'originalité de M. Bergson est si profonde et en quelque sorte si totale qu'on ne saurait s'étonner si, parmi le prodigieux foisonnement d'idées qui emplit son œuvre, il en est dont il n'arrive pas lui-même à se rendre pleinement le maître » ?

Heureusement, M. René Gillouin est un excellent exégète ; mais c'est plutôt fâcheux pour le bergsonisme qu'il en ait besoin.

Cette philosophie est « une critique de l'intelligence comme faculté de connaître ». Elle n'est pas autre chose, dit son fondateur, « qu'un retour conscient et réfléchi aux données de l'intuition ». Ce serait donc un anti-intellectualisme. A l'hypothèse des empiristes que « la matière détermine la forme de l'intelligence », à l'hypothèse leibnizienne que « la matière et l'intelligence obéissent à une mystérieuse loi de concordance », à l'hypothèse kantienne que « l'intelligence impose sa forme à la matière », M. Bergson en oppose une quatrième : « progressivement l'intelligence et la matière se sont adaptées l'une et l'autre pour s'arrêter enfin à une forme commune ». C'est ainsi que l'intelligence, passant dans l'action, vise d'abord à fabriquer. « En définitive, a écrit M. Bergson, l'intelligence, envisagée dans ce qui en paraît être la démarche originelle, est la faculté de fabriquer des objets artificiels, en particulier des outils à faire des outils, et d'en varier indéfiniment la fabrication. »

L'intelligence ne peut donc comprendre le vivant. Elle ne saisit que l'inorganique, ne se représente clairement que le discontinu et l'immobilité. Elle se caractérise essentiellement « par la puissance indéfinie de décomposer selon n'importe quelle loi et de recomposer en n'importe quel système ». L'intelligence humaine ne peut connaître que le rapport, non la cause et l'essence.

Bien avant M. Bergson et bien plus fortement, Auguste Comte l'avait montré. Mais pour condamner la métaphysique et les métaphysiciens.

Il a bien fallu s'y rendre. Aussi, renonçant à soustraire l'intelligence à la discipline positive qui s'impose de plus en plus, — et c'est là sa principale découverte, — M. H. Bergson a trouvé qu'avec « l'intuition » on pouvait encore faire des conférences en Sorbonne et divaguer suffisamment.

Quand elle était à bout de sophismes, la vieille métaphysique en appelait toujours au sentiment intérieur, à la conscience. Mais ce n'était qu'un expédient ; pour M. Bergson, cela devient le fondement logique de toute métaphysique.

Pour M. Bergson, l'intelligence est acquise, elle ne connaît

que ce qu'elle touche au moyen des sens et par le dehors. Au contraire, l'intuition, l'instinct sont innés, ils connaissent à distance et par le dedans.

Cela permet de reprendre les interminables disputes scolastiques.

D'abord, le problème de la liberté. Au reste, l'intuition ne fournit pas d'arguments nouveaux, et M. Bergson conclut comme tous les partisans du libre arbitre : « La liberté se sent et ne s'explique pas. »

Puis, la relation de l'âme au corps offre aussi un inépuisable sujet de discussions. L'auteur nous apprend que M. Bergson renonce « à la conception classique de l'âme définie exclusivement par la pensée et de la matière définie exclusivement par l'étendue ». Et il en cite ceci : « L'esprit emprunte à la matière les perceptions d'où il tire sa nourriture, et les lui rend sous forme de mouvement, où il a imprimé sa liberté. »

Enfin, le troisième problème métaphysique, sur lequel M. Bergson ne pouvait se dispenser de parler, c'est celui de la vie. Pour l'éminent professeur, la vie est identique à la conscience. Elle en a les mêmes attributs : « Continuité de changement, conservation du passé dans le présent, durée vraie. » M. Bergson rejette donc les anciennes conceptions de la vie, le mécanisme ainsi que le finalisme, pour affirmer que la vie est, comme la conscience, invention et création. Et donc, la philosophie a pour objet, non plus l'esprit et la matière, mais la vie ; et sa fin n'est plus « de *construire* son objet, mais de *s'insérer* en lui ».

M. René Gillouin nous donne son maître comme le fondateur de la « métaphysique positive ». Il ne saurait y avoir de métaphysique non plus que de théologie positive. Notamment quand Auguste Comte montre que l'esprit doit être discipliné par le cœur, que les lois doivent être complétées par des volontés, que le matérialisme, c'est-à-dire toute tentative de synthèse objective est absurde, M. Bergson, certes, a su s'inspirer beaucoup de ce vrai maître de la pensée, — et c'est d'ailleurs ce qui constitue sa principale originalité pour ceux

qui ignorent ou qui veulent ignorer le positivisme. Mais la brumeuse métaphysique que M. Bergson y ajoute n'en est pas plus positive pour cela.

Tout de même, il serait injuste d'attribuer seulement au snobisme, au bluff universitaire l'étonnant succès qu'obtient présentement la philosophie de M. Bergson. Ce succès est dû aussi au très grand talent d'expression de ce professeur, qui sait donner l'apparence de la clarté aux nuées les plus épaisses; à sa merveilleuse virtuosité idéologique et à une remarquable subtilité d'analyse. La philosophie de M. Bergson ne vaut que par celui qui l'expose, comme certaines pièces de théâtre ne valent que par les acteurs qui les jouent et les décors. C'est une philosophie à voir, et non à comprendre ou à penser.

Si, comme universitaire et académicien, M. Bergson n'était tenu d'être un prédicateur de l'anarchie intellectuelle et morale, — c'est-à-dire un métaphysicien, — il ferait un admirable propagateur du positivisme. Regrettons donc qu'au lieu de participer puissamment au développement de l'ordre, il se soit attaché à une œuvre de rétrogradation métaphysique.

Le mal que cette œuvre peut faire sera atténué par le petit livre si clair, si bien composé de M. René Gillouin. Après Auguste Comte, les conceptions métaphysiques ne peuvent plus être dangereuses dès qu'elles sont mises en lumière et précisées. Et c'est pourquoi elles passent rapidement. Certes, leurs auteurs ont bien soin de les laisser dans le vague; mais ils trouvent toujours quelques disciples enthousiastes et imprudents pour les commenter et les expliquer. Dès lors, le charme est rompu et elles tombent. Ce sera l'histoire du bergsonisme.

**Le Marquis René de Girardin**, par ANDRÉ MARTIN-DECAEN, préface d'ANDRÉ HALLAYS, ouvrage orné de douze gravures : 3 fr. 50. (Perrin, éd.) — Cet idéologue fut, on le sait, le dernier ami de J.-J. Rousseau. C'est à Ermenonville, dans sa propriété, que mourut l'auteur des *Confessions*. « Le marquis de Girardin avait élevé ses enfants selon l'*Émile*, dit M. A. Hallays, dessiné les jardins d'Ermenonville selon la

*Nouvelle Héloïse*, conçu la souveraineté du peuple selon *le Contrat social*. » Il traversa la tourmente révolutionnaire et put éprouver ses chimères. Mais s'il eut quelques désillusions sur les vertus politiques de « la justice » et de « la raison », sa foi en Rousseau n'en fut pas atteinte. Il éleva un tombeau au philosophe et recueillit, protégea Thérèse Levasseur jusqu'au jour où celle-ci étala un peu trop ses amours avec John, le cocher du marquis.

On trouvera dans ce livre agréable d'intéressants documents sur la mort de J.-J. Rousseau et de belles descriptions des jardins d'Ermenonville, « cette œuvre charmante qu'inspira le génie de Rousseau et que réalisa le goût du marquis de Girardin ».

**Illusions socialistes et réalités économiques**, par DANIEL BELLET, 3 francs. (Marcel Rivière, éd.) — L'utopisme socialiste est sans doute moins pernicieux que l'empirisme étroit, inhumain de l'économisme ; mais il ne laisse pas d'être dangereux, et M. Daniel Bellet, qui est un économiste, a beau jeu de le montrer.

La critique économique de l'étatisme est décisive. Ce ne sont pas la contrainte et les arrangements législatifs qui peuvent modifier les rapports sociaux. Mais les économistes oublient trop que les fâcheux expédients qu'ils dénoncent si bien ont été trop souvent nécessités par l'état d'anarchie politique et économique dont il se font volontiers les théoriciens optimistes et les apologistes.

L'argent étant la seule force sociale qui subsiste dans ce chaos, le prolétaire dissocié, hors la cité (surtout depuis qu'il est électeur), n'étant plus qu'un moyen de production et ne pouvant plus résister que par l'insurrection à une exploitation effrénée, il a bien fallu, à tout le moins, que la loi intervint pour préserver en partie la femme et l'enfant de l'assassinat industriel. On ne pourra laisser faire et laisser passer que dans l'ordre organisé, quand les forces matérielles de la richesse et du commandement seront contenues et dirigées par les puissances modératrices.

L'erreur monstrueuse des socialistes, c'est d'imaginer que ces expédients de fortune, dont les conséquences sont parfois désastreuses, se peuvent généraliser. Mais s'ils méconnaissent les conditions essentielles de l'ordre, si vaguement que ce soit, ils aspirent à l'ordre. Les économistes attendent les harmonies économiques de l'épanouissement du gâchis. Leur erreur est plus grave encore, et, semble-t-il, irrémédiable.

Si on lit l'ouvrage documenté de M. Daniel Bellet après avoir fait ces réflexions, on en tirera grand profit. Comme tous les économistes, cet auteur combat vigoureusement le préjugé étatiste, — et par des chiffres et des faits. L'Australie est un exemple émouvant. M. Daniel Bellet n'a garde de l'oublier. C'est surtout en Nouvelle-Zélande que les pauvres chimères féministes et socialistes ont été essayées. Les résultats sont lamentables. On peut noter celui-ci d'abord, qui décèle les autres : « Entre 1893 et 1908, le nombre des fonctionnaires a augmenté de 112 p. 100, tandis que le chiffre de la population n'a crû que de 43 p. 100. » Proportionnellement, le budget est d'un quart plus élevé que celui de la France même.

Avec le malthusisme, les salaires artificiellement élevés, un étatisme morbide qui met obstacle à la concentration des capitaux et entrave le mouvement économique, la production générale s'affaiblit, et la gêne, sinon la misère, se développe. Cela va encore parce que c'est un pays neuf et naturellement riche ; mais si l'on persiste dans les mêmes errements, — et faute de doctrine on ne peut qu'y persister, — le « paradis des ouvriers » ne tardera pas à devenir le tombeau d'un peuple. Et ce sont les Jaunes qui coloniseront l'Australasie.

G. DEHERME.

---

L'Apostolat du knout en Pologne : notes de voyage au pays de Chelm, par LADISLAS-STANISLAS REYMONT, traduites du polonais par P. CAZIN, 3 fr. 50. (Perrin et C<sup>ie</sup>, éd.) — Sous forme de roman, ce livre est un récit poignant du martyr

polonais. Que les antipatriotes de France viennent apprendre là les souffrances, les larmes, les rages, que la conquête orgueilleuse réserve à un peuple désuni !

Avant-garde de la famille slave dont ils tirent leur origine, sans frontières naturelles, en contact direct avec les races du nord hétérogènes, flanqués d'Ostrogoths et de Russes, empêtrés dans les Turcs au sud, éloignés du noyau en formation de la République occidentale, les Polonais, venus tard au catholicisme romain, n'avaient pas appris les mœurs sévères de l'autonomie.

L'indépendance s'établit et s'affermi « par le fer, par le feu et par le sang » : il faut se le dire à temps.

Contrairement à l'exemple offert par la France royale, la Pologne aristocratique émasculait du *veto* anarchique son roi sans noblesse. « Deux Polonais, disait le proverbe, trois partis. » Au jour fatal, quand le Moscovite ouvrit sa fenêtre sur l'Europe, quand la Prusse préluda, de la prévoyance de ses rois guerriers, à l'unification allemande, l'indolence polonaise, encerclée de toutes parts, était condamnée. Qui n'est maître de soi tombe sous autrui.

Sans lien moral, sans frein patriotique, rongé par les usuriers instigateurs des discordes civiles, le « Paradis des Juifs » devenait la terre promise à l'étranger. Quand les fourriers sont dans la place, la communauté n'est plus.

Ce qu'on avait vu en Amérique se reproduit ici. L'esclavage des Noirs était plus dur en pays protestant qu'en pays catholique. Dans la catholique Autriche, les Polonais absorbés se marient aux vainqueurs. La défaite, féconde en prospérités, efface le rêve de victoire. En contraste, la Prusse luthérienne impose au vaincu le joug lourd de la servitude. L'incompatibilité des races affrontées interdit la communion des âmes. Le schisme orthodoxe réalise la transition confessionnelle. Sur la Sprée et sur le Volga, la confusion des deux pouvoirs — le spirituel et le temporel — est la même; et la diversité des deux langues sœurs a trompé la voix du sang. Entre Polonais et Petit-Russe, il ne subsiste qu'une instinctive affinité. Mieux vaut l'inimitié des deux pouvoirs que

leur coalition intéressée : rien de plus féroce et de plus dégradant que l'*apostolat du knout*.

Indignes héritiers de Ivan et de Pierre, les Romanoff dégénérés ont abandonné au despotisme bureaucratique, à l'anonymat des appétits, l'exploitation de l'Empire. Avide et obséquieuse, l'église orthodoxe se fait l'incarnation omniprésente du tsar et de la patrie. L'ignorance fanatique du paysan en point d'appui, la lance cosaque pour levier, le pape prétend fracturer la conscience d'un peuple plus affiné que le sien. Il sent que la fusion entre les deux frères slaves effacerait son schisme semi-oriental. Gendarme en robe sacerdotale, il ne veut souffrir de compromis. Entre les deux rites, les mariages sont prohibés. Défense à l'orthodoxe d'entrer dans une église, de parler au prêtre, même aux portes de la mort. Esclave de l'État, le moribond n'a pas droit à l'onction suprême; le défunt, au simple enfouissement de l'animal. Le catholique rebelle sera déterré, d'office, pour être réinhumé selon les rites du tsar. Terrifié par le knout, le pillage, la prison, la déportation, le prêtre catholique refusera à l'« opposant » le baptême pour ses enfants, les sacrements pour lui le pieux fidèle, et l'absoute à son cercueil.

Quels drames terribles, le patriote Reymont impose à notre édification compatissante : la contagion et la mort des enfants; l'assemblée nocturne des moribonds, ressuscitant les scènes des primitives catacombes; l'exode dans la forêt neigeuse des populations villageoises; la fuite des mères en couches bravant les cosaques et emportant sans lait, sans pain, sans linge, leurs nouveau-nés, dans les buissons glacés; l'apothéose d'incendie d'une famille évincée; la folie effroyable, d'une sublime inhumanité, de la mère indomptable; l'odyssée macabre des cercueils éventrés !

Aux steppes slaves, voici que renaissent contre les catholiques, cette fois, les dragonnades d'antan. Les cosaques, dirait une Sévigné russe, « sont de bons missionnaires ».

Hélas ! que d'héroïsmes paysans gaspillés qui, aux jours lointains de l'indépendance nationale, eussent mieux servi la patrie aimée et la civilisation !

A l'immensité des infortunes du jour, mesurez les crimes innombrables du passé ! Il est des sanctions immanentes... Français, gardons-le en mémoire !

**Le Pillage des biens nationaux : une famille française sous la Révolution**, par P. DE PRADEL DE LAMASE, 5 fr. (Perrin et Cie, éd.) — Épisode de la liquidation foncière par les paysans du Limousin. Balzac nous avait déjà fait assister à un tel dépècement. La nature prodigue de pareilles scènes.

Avocat des rancunes féodales, M. de Lamase rejette toute contingence. La propriété, consacrée du Deutéronome, est *res sacratissima*. Il en rechercherait volontiers les titres dans les Archives patriarcales de l'Arche noachite. Point de prescription ; mais les faveurs du Sabaoth renouvellent valablement les titres lacérés.

Sainte est la loi qui s'incarne en Louis XIV, et confisque leurs biens aux protestants insoumis. La règle absolutiste *cujus regio ejus religio* est absolutoire ; et la révocation de l'Édit de Nantes est bienfaisante au royaume de France. Par contre, la Révolution, impie, n'a nul droit. L'Émigration représente le « droit naturel », et les émigrés ont le devoir de se liguer pour rentrer en France, huchés sur les canons de l'étranger. Condé est héros. Pitt, protecteur, est un modèle d'équité et de vertu ! Avec ingratitude, Wellington est oublié. Rejetés dans l'ombre, nos généraux républicains sont, au petit bonheur de l'épithète, des « bandits », des « scélérats », des « coquins », des « malfaiteurs », des « gredins », des « brutes », des « assassins », des « ganaches », des « escrocs » ; en un mot, des « troupeaux de mufles ». En particulier, Carnot et Joubert ne trouvent nulle grâce. Sieyès, chanoine de l'opulent évêque de Chartres, grand-oncle de M. de Lamase, s'entend maudire du duo de Balaam et de son humble bourrique.

Si des louanges, rares, sans enthousiasme, remontent vers l'ombre de Turgot, elles s'adressent au Turgot intendant du Limousin qui enrichit le pays et, notamment, le domaine du grand-père, l'émigré.

Le récit est alerte, mené au train de l'oncle, « le chevalier du Diable » ; car la colère est aussi indiscrette que le vin. Nous y rencontrons le traître Mirabeau déguisé, peu avant la Révolution, en détrousseur de grand chemin. Aux journées anxieuses de septembre 1792, de grands seigneurs perdus de dettes suscitent et excitent le massacre de leurs créanciers providentiellement emprisonnés. Nous notons l'aveu. M. de Lamase, si fier de son grand livre des créances féodales, omet malheureusement de nous dire le chiffre de ce débit si vite soldé.

Sachons seulement que « le milliard des émigrés » est un acompte insignifiant : pas même le remboursement de frais de route des émigrés. M. de Lamase réclame la restitution intégrale du capital ecclésiastique et seigneurial confisqué : une bagatelle de 20 milliards, non compris les intérêts composés, et sans déduction des 12 à 15 milliards fabriqués à Londres par Puissaye et son concile breton. Le Tout-Puissant prépose apocalyptiquement à cette reddition de compte un « Grand Justicier » prochain.

Ce gros livre d'anathèmes, lancés sur le « laboratoire de tous les crimes », à l'« ignominie de la révolution », à « la France criminelle », nous arrive droit de 1815, en avance de deux ans sur le centenaire de la seconde Terreur blanche — la petite. N'empruntant à l'histoire que les arguments favorables en apparence à sa thèse, il ne trouve dans la Révolution que les malheurs d'une famille : la sienne. Sur la patrie en danger, pas un mot autre que des malédictions sourdes. Avec une sorte de trépignement de rage, l'auteur jette sadiquement des arguments impies à l'antipatriotisme : chez lui, la patrie a pour unique racine la possession de la terre. Fêré des lois et coutumes, de goût processif, il justifierait de ses exagérations absolutistes le dédain de ses adversaires. Son âpreté, ses railleries dédaigneuses à ceux qu'il gagne, éteignent toute sympathie. Certes, le bon ancêtre Léonard, le franciscain qui s'en va distribuant secrètement aux pauvres du voisinage les meubles et denrées de famille des puissants seigneurs de Roffignac ; l'ancien ami de Turgot, l'infortuné vieillard

émigré, grand-père de l'auteur, nous parlent au cœur. Le haineux plaidoyer *pro domo sua* du rejeton nous repousse, tout nu qu'il est de sens, de cohérence, de générosité. L'on pense, en vérité, que cette famille jadis aussi opulente, au dire du descendant, en vertu qu'en biens, ait laissé si peu de sagesse en héritage. Ce réquisitoire d'un autre âge, où l'histoire brouille le dépit à l'intimidation, n'est qu'un cri d'impuissance au soir d'une vie déçue.

**Le Socialisme révolutionnaire**, par CHARLES ALBERT et JEAN DUCHÈNE, o fr. 60. (Éditions de *la Guerre sociale*.) — Opuscule de critique sur le parlementarisme et de propagande théorique pour l'action révolutionnaire.

Comme d'habitude, ces propagandistes omettent les leçons de l'économie socialiste telle que la fonda l'école camériste allemande. Dès lors, ils se lancent à cœur que veux-tu dans le rêve éperdu d'une révolution indéfinie. Les communes, promues souveraines, surmonteront tous embarras, fonderont des fédérations régionales pour s'agglomérer enfin en fédérations nationales.

Nous sommes heureux de voir les socialistes révolutionnaires reconnaître ainsi, au moins implicitement, la personnalité propre de la patrie.

Cette organisation communaliste faite, nous remonterons la chaîne de l'évolution historique afin de reconstituer artificiellement une synthèse politique.

Reste à montrer que la mentalité cellulaire de la politique locale est apte aujourd'hui à organiser mieux que de l'anarchie. On ne sait gouverner avant d'apprendre à se discipliner soi-même : l'idéal socialiste n'est pas réalisable demain. Nous sommes prêts à en suivre l'expérience, non en Europe, pas même en Australie, mais dans l'île de Barataria.

**France under Richelieu and Colbert**, par feu le docteur J. H. BRIDGES, 2 s. 6 d. (Macmillan, éd. London.) — Ce livre, de la série anglaise réservée à l'histoire des hommes d'État continentaux, nous intéresse doublement : par la grandeur

des hommes examinés ; par l'éminente personnalité de l'auteur. Le préfacier, M. Grant, auteur lui-même de *The French Monarchy*, le présente comme « l'un de ces livres significatifs qui réclament, qui provoquent la pensée »... Parue en 1866, la première édition est, depuis longtemps, épuisée.

En l'une des réponses qu'il fit à *la Coopération des idées*, M. Guy-Grand prétendait justifier d'une raillerie sa thèse anti-positiviste. D'après ce notable professeur, la religion humaniste aurait démontré son impuissance par l'impossibilité où elle serait de nous montrer ses saints...

Classique déduction. L'Université prend aisément des préventions pour des raisons. Du positivisme, M. Guy-Grand ignore autant l'histoire que la doctrine. La vie exemplaire du docteur Bridges tue ce sophisme. Bouddhisme et catholicisme ne sauraient offrir une plus noble figure à notre vénération. Et Bridges n'est point pour nous une figure isolée...

En ce livre, Bridges, disciple fidèle de la doctrine d'évolution, est l'anti-type de Taine : il ne se glisse pas dans l'incident, et le fait divers ne lui voile pas l'histoire. Incarnation durant maints siècles des destinées occidentales, la monarchie française résume en sa personne active l'histoire éminente du moyen âge : elle fond dans le lingot national la scorie féodale originelle. Après notre Louis XI, — l'aragne laborieuse qui prend dans sa bonne toile de France la mouche querelleuse de Bourgogne, — Richelieu et Colbert sont les plus habiles ouvriers de la transmutation qu'acheva la Révolution.

Par sa forte discipline égalitaire, et son impartialité religieuse aussi exacte au dehors qu'au dedans, le grand cardinal, héritier d'Henri IV et de Catherine, frappe contre les religieux et les ultramontains cette puissante unité française autour de laquelle gravite l'équilibre européen. Tandis qu'en Angleterre l'aristocratie s'est assujettie la royauté et la bourgeoisie sans terre — la bourgeoisie en boutique, — la royauté française, mariée à son peuple de petits propriétaires, a dévoré la noblesse. Ici, Charlemagne avait acclimaté l'empire de Rome. Avec Richelieu, la France a touché ses frontières naturelles, défini ses alliances et trouvé sa paix. Tout

a plié devant les exigences égalitaires de la Patrie souveraine : « Je n'ai pas d'autres ennemis que ceux de l'État », confesse au lit de mort le cardinal justicier.

Mazarin n'a d'autre mérite que de parapher le fait accompli. Cédant à son instinct italien, il rappelle l'oligarchie au service du roi contre le peuple ; et, après lui, le roi, son élève, fausse l'évolution naturelle du gouvernement national, en introduisant les vices de l'intolérance espagnole. L'arbitraire du droit divin prélude à l'arbitraire des droits de l'homme. La *Politique sacrée* est la préface du *Contrat social*. Si la Révolution devient violente, c'est que Louis XIV a ravivé des appétits que Richelieu avait matés. Condé, l'émigré, procède de Condé, le frondeur.

Véritable successeur de Richelieu, Colbert avait restauré les finances et traqué les prévaricateurs, organisé la police, encouragé l'agriculture, le commerce, l'industrie, réalisé de grands travaux publics, installé l'administration, dressé des codes, protégé les arts, les lettres, les sciences, voulu enfin et préparé l'égalité devant l'impôt. C'était là trop de bienfaits, trop de prévision pour le roi des vanités. Dans le Versailles battant de neuf, à Colbert on préfère Louvois !

A l'Étranger, la Réforme avait pris une apparence religieuse ; en France, elle a revêtu un caractère politique. La république et la révolution anglaises sont de simples refontes des institutions anciennes. Ici, la phase théologique a fait place à la phase métaphysique. Descartes, type représentatif du siècle, est le prophète de la pure raison : il a étendu à tout les règles du libre examen. Sa *Méthode* et sa *Physique* excluent la téléologie, comme sa *Géométrie*, le désordre des recherches. Avec lui tout passe dans l'engrenage de l'évidence et du contrôle. En sympathie universelle, les poètes deviennent philosophes, car si « la philosophie abstrait pour généraliser, le poète abstrait pour idéaliser ». Le sentiment émeut et l'idée guide ; l'amour chante l'humanité.

Hommes de leur temps, Richelieu et Colbert ont fondé sur le respect des traditions nationales l'ordre nouveau, le concours continu de la royauté et du tiers état. En opposition avec eux,

Louis XIV termine tout — suivant le mot de Michelet — et ne commence rien. Orgueilleux parasite, il accepte la fonction et refuse les charges : sa grandeur inaugure la décadence. Tout organe superflu est condamné.

Délaissé à ses seules ressources, le tiers état renoue la chaîne des coutumes ; quitte à signifier bientôt à l'institution royale déconfite la définitive déchéance. Contre son gré, il devient l'exécuteur testamentaire de Colbert et de Richelieu.

Mais s'il détruisit, il n'a su remplacer. Quel Richelieu — ou quel Cromwell — lui apprendra cela ?

ÉLOI PÉPIN.

---

*Nous avons reçu :*

**Dorrington, détective marron**, par ARTHUR MORRISSON, traduit par ALBERT SAVINE, 3 fr. 50. (Stock, éd.) — Histoire de brigands, c'est-à-dire de policiers. Ici, le policier est lui-même un malfaiteur. M. Arthur Morriison est un conteur intéressant et M. Albert Savine un habile traducteur.

**Le Bonheur accessible**, par YVONNE DURAND, 3 fr. 50. (Figuière, éd.) — Dans ce roman, l'auteur s'est proposé de nous montrer que le « bonheur accessible » est celui que peut atteindre l'effort de notre bonne volonté.

**Visionnaires**, par A.-R. SCHNEEBERGER, 3 fr. 50. (Figuière, éd.) — Dans ses poèmes, la plupart en prose, d'une noble inspiration, l'auteur s'efforce de magnifier « un vaste panthéisme spiritualiste ». Ignore-t-il donc que la pensée philosophique a dépassé l'inconsistant panthéisme ? Quand il aura mis de l'ordre dans ses idées et discipliné ses enthousiasmes, M. Schneerberger nous donnera beaucoup mieux, certainement.

**L'Évolution divine : du Sphinx au Christ**, par ÉDOUARD SCHURÉ, 3 fr. 50. (Perrin, éd.) — L'auteur nous expose la doctrine mystique de l'Occident, l'ésotérisme helléno-chrétien. C'est simplement un cas de ce que Comte appelait la démence occidentale. Il est regrettable que M. É. Schuré gâche un réel talent d'écrivain et de poète dans des fantaisies historiques et philosophiques où son esprit ne se retrouve pas. On souhaiterait que sa mystagogie chrétienne-luciférienne ne fût que ridicule.

**L'Anneau, l'Épée dans la tétralogie de Richard Wagner**, par le docteur GEORGES CELOS, 2 francs. (Jouve, éd.) — Les occultistes se réclament d'une vénérable lignée qui compterait des personnages tels qu'Orphée, Dante, Léonard de Vinci. Voici, paraît-il, qu'il faut y joindre Richard Wagner. M. le docteur Celos le démontre avec une bonne humeur qui va jusqu'à user du calembour. Qu'on se le dise.



**N**ous pouvons rendre bonne et pleine justice à tous nos adversaires, et ils ne peuvent aucunement nous le rendre sans renoncer à leurs vains principes.

AUGUSTE COMTE.

---

*Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.*

---

12-7-12. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C<sup>ie</sup>.

# POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à **La Coopération des Idées.**

(*Envoi franco*)

- Appel aux conservateurs**, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages . . . . . 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité**, par AUGUSTE COMTE, tome premier (seul publié) : *Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages . . . . . 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte**, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2<sup>e</sup> éd., un vol. in-8 de 570 pages . . . . . 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers**, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
- Tome I<sup>er</sup>, première partie, un vol. in-8 de 656 pages . . . . . 8 fr.
- Tome I<sup>er</sup>, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages . . . . . 6 fr.
- Tome II<sup>e</sup>, un vol. in-8 de 364 pages . . . . . 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte**, par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages . . . . . 1 fr.
- La Religion positive**, par ANTOINE BAUMANN, un vol. in-16 de 292 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50

*Ouvrages de M. Georges Deherme.*

- Croître ou Disparaître**, un vol. in-16 de 280 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50
- La Crise sociale**, 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-16 de 375 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs). . . . . 3 fr. 50
- Auguste Comte et son œuvre. — Le Positivisme**, un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte (Giard et Brière, édit.). . . . . 2 fr. 50
- L'Afrique occidentale française. — Action politique. Action économique. Action sociale.** — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un vol. in-8 de 528 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 6 fr.
- La Démocratie vivante**, un vol. in-8 de 402 pages (Bernard Grasset, éditeur). . . . . 4 fr. 50

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- AU HAVRE, *Librairie V<sup>ve</sup> Dombre*, 10, place de l'Hôtel-de-Ville.  
A CAEN, *Librairie L. Jouan*, 98, rue Saint-Pierre.  
A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.  
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.  
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.  
A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.  
A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.  
— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.  
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.  
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.  
— — *Crès et C<sup>ie</sup>*, 3, place de la Sorbonne.  
— — *Feuillâtre*, 8, boulevard Denain.  
— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.  
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.  
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.  
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.  
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.  
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.  
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.  
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.  
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.  
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.  
— — *Tassel*, 44, rue Monge.  
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

---

# LES CLASSES MOYENNES

*Étude sur le parasitisme social*

PAR GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 320 pages à 3 fr. 50

(Perrin et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins)